

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 11 au 17 septembre 2009 - N° 6280 - 58^{ème} année



Camille de Rocca Serra

Une ambition partagée pour une Corse rassemblée



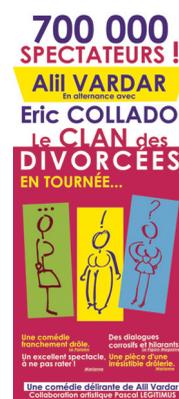
FÊTE DU SPORT

Sous le signe du sport pour tous à Bastia, le dimanche 13 septembre



CULTURA

L'Histoire du Roi de Corse revisitée par Jean-Claude Rogliano et sa fille Lesia



RITROVU

Du 17 au 19 septembre, rendez-vous à Porto-Vecchio avec les Mosaïcales du Rire



LA COMMUNE DE GROSSETO-PRUGNA

vous présente le

2^{ème} CORSICA FERRARI

du 16 au 20 septembre 2009



La Corse est une terre surprenante faite de violents contrastes où se heurtent sans jamais se mêler les plus beaux paysages du monde.

On la nomme île de Beauté... mais il est plus juste de parler d'île des beautés. La Corse se découvre dans ses inépuisables richesses, dans ses lumières bleutées, dans ses odeurs multiples.

Les éclats des rivages ne sont qu'une introduction aux trésors de la montagne. Pluralité des reliefs, diversité des paysages, flore abondante, climat clément et omniprésence de la mer...

Découvrir l'île de Beauté en Ferrari est sans aucun doute un privilège.

1^{ère} journée : Mercredi 16 septembre

MARSEILLE - BASTIA

2^{ème} journée : Jeudi 17 septembre

BASTIA - CAP CORSE - BASTIA : 128 km

Étape n°1 : Bastia – Centuri : 57 km

Le Cap Corse : Doigt de terre indiquant le nord au dessus de Bastia, avec ses 80 km de côtes escarpées, ses villages pittoresques et ses originales marines, cette étroite péninsule de 40 km de long sur 10 km de large offre l'un des plus beaux circuits de l'île.

Étape n°2 : Centuri – Bastia : 71 km

3^{ème} journée : Vendredi 18 septembre

BASTIA - LA PORTA - BASTIA : 150 km

Étape n°3 : Bastia – La Porta : 70 km

Étape n°4 : La Porta - Bastia : 80 km

4^{ème} journée : Samedi 19 septembre

BASTIA - L'ÎLE-ROUSSE - BASTIA : 200 km

Étape n°5 : Bastia – L'île Rousse : 75 km

Étape n°6 : L'île Rousse - Cateri : 15 km

Étape n°7 : Cateri – Bastia : 110 km

5^{ème} journée : Dimanche 20 septembre

BASTIA - PORTICCIO : 180 km

Étape n°8 : Bastia - Porticcio : 180 km

C'est en direction d'Ajaccio que nos automobiles se dirigent par la RN 193 en passant par le village de Ponte Leccia (Commune de Morosaglia). Puis Ponte Nuovo, symbole de la résistance Corse. Ici le 8 mai 1769 les troupes françaises, à l'issue d'un combat impitoyable, font capituler l'armée de Pascal Paoli et marque la fin de la Corse indépendante.

Porticcio (Commune de Grosseto-Prugna), est une station balnéaire très fréquentée. De nombreuses résidences jalonnent les belles plages. On y trouve aussi de nombreuses résidences de vacances, de beaux hôtels avec aussi, un office de tourisme pour vous guider. De nombreux bateaux s'y trouvent toute l'année et beaucoup de sports nautiques s'y pratiquent également.

Un peu d'histoire pour vous dire que l'emblème sur le logo de la commune est la tour génoise de Capitello. C'est une construction romane du XI^{ème} siècle.

Les tours génoises de Corse, au nombre de 80 servaient au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle à prévenir les pirates barbaresques. Aujourd'hui, ces tours font un symbole de la Corse.

A partir de 10 h 30, stationnement sur le parking du Colisée, visite de la Ville...

Baptême en Ferrari.

Étape finale : Porticcio - Propriano : 65 km

La Corse : Oh qu'elle est jolie...

Cette randonnée a été spécialement conçue pour faire connaissance avec la mer, la montagne et la Corse par elle-même, tout en s'initiant à la vie dans la nature sauvage. Elle nous permettra de se connaître et de créer une certaine amitié durant les années à venir.

Mon souhait, amis, est que votre séjour dans l'île de beauté soit inoubliable et que la chaleur communicative de l'âme Corse reste gravée dans votre esprit et dans votre cœur.



**ÉCURIE ROUGE Club de propriétaire de Ferrari
Roland CHEVILLARD**

Site Internet : <http://www.ecurie-rouge.com>

AU SOMMAIRE



4

POLITIQUE

Camille de Rocca Serra conduira la liste de la majorité présidentielle pour les prochaines territoriales de mars 2010 en Corse. Ainsi l'actuel président de l'assemblée de Corse, est-il sans surprise candidat à sa propre succession.

6 **Rendez-vous** : la cité du sel accueillera du 17 au 19 septembre la 5^{ème} édition des Mosaïcales du Rire, avec un plateau d'artistes exceptionnels.

9 **A Vita di l'Associi** : «Basta U Focu», une démarche placée sous le signe de la solidarité et du partage

ANNONCES LÉGALES

17 **CULTURA**
L'écrivain Jean-Claude Rogliano et sa fille Lesia revisitent l'Histoire du Roi de Corse



La Corse en campagnes...

Par Paul Aurelli



Après «l'insoutenable suspense» vécu par certains observateurs, au cœur de l'été sur la composition du gouvernement et l'éventuelle présence d'un ministre insulaire, tout semble clair désormais !

Le Président du Conseil Général de la Haute-Corse annonce qu'il mettra tout en

œuvre pour que la gauche se rassemble et puisse être en situation de s'emparer de l'assemblée de Corse. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet en interrogeant directement Paul Giacobbi.

Le député-maire d'Ajaccio, Simon Renucci, n'est pas en reste : il considère que «l'union est une exigence vitale», même s'il préfère le terme d'alternative durable à l'alternance souhaitée par le précédent ! Nous ne manquerons pas d'en parler aussi avec le maire de Bastia, Emile Zuccarelli.

C'est la preuve que dans nos pages et ailleurs, le débat, l'échange et la confrontation sont lancés. Nous avons déjà accueilli ici des leaders de divers partis, courants, et autres clubs de réflexion (certains d'ailleurs semblent vouloir passer de la théorie à la pratique). Nous continuerons : chacun pourra s'exprimer en toute liberté.

Mais c'est avec l'annonce de la candidature de Camille de Rocca Serra –succédant à celle d'Ange Santini-devant les adhérents du Mouvement Populaire, que va pouvoir s'ouvrir sans ambiguïté la pré-campagne.

Disons que la Corse va rentrer en campagnes. Ce pluriel n'est pas excessif, puisque de la gauche jusqu'aux

nationalistes, en passant par la majorité présidentielle, vont débiter les campagnes internes, préludes obligés à la lutte finale !

Alors, nous observerons, nous interrogerons les uns et les autres, nous mettrons ici ou là notre «grain de sel», afin que nos compatriotes puissent se décider en toute clarté. Quelle ambition ! Elle n'est pas illégitime. L'avenir de notre île et des Corses mérite ce débat qui ne sera plus confiné entre les murs d'une assemblée ou entre les lignes de communiqués, souvent confus, parfois pervers.

Les Corses vont pouvoir sur la place publique s'informer, réfléchir et décider. Il était temps.

À MÉDITER

L'amour est quelque chose d'invisible que l'ont peut quand même voir.

Tom Rey

DIRECTION - ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associi di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)
Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 03091 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

Pour le Mouvement Populaire, les choses sont désormais claires. Après Ange Santini, c'est le Président de l'Assemblée de Corse qui fait acte de candidature devant les militants des deux départements de l'île, dans l'esprit de ce qu'avait exprimé ici-même Xavier Bertrand : se présenter devant le suffrage des adhérents UMP pour ensuite débattre et rassembler les Corses sur un projet ! Ce débat est lancé à l'intérieur de la majorité présidentielle. Nos lecteurs pourront se faire leur idée à la lecture de cet entretien sans complaisance et en toute franchise avec Camille de Rocca Serra.

► Dans ces mêmes pages, il y a très peu de temps, Xavier Bertrand, Secrétaire Général du Mouvement Populaire, nous affirmait avec conviction qu'il fallait rassembler les Corses pour la victoire aux territoriales. Nous vous posons donc la question désormais d'actualité : quelle place envisagez-vous de prendre dans ce combat électoral ? Allez-vous déposer votre candidature devant les militants de l'UMP de Corse ?

Je ne vais pas vous surprendre en vous disant que je partage ce point de vue. Le rassemblement de tous nos concitoyens est indispensable pour sortir la Corse de la fatalité en s'appuyant sur ses atouts pour un développement équilibré et durable. Je souhaite donc prendre toute ma part à l'occasion de ces prochaines échéances. Je vais donc solliciter le soutien des militants UMP de Corse en qualité de chef de file afin de constituer dans la concertation une équipe compétente et dynamique, animée par la volonté de réussir au profit de l'intérêt général.

► Votre réponse est claire et appelle d'autres questions : comment envisagez-vous, avec Ange Santini, si les militants vous choisissent, de rassembler les Corses pour gagner ? Avec qui souhaitez-vous travailler ? Comment élargir votre majorité ?

Je vous l'ai dit, je souhaite la concertation la plus large au sein de notre famille politique mais également avec d'autres qui partagent nos valeurs. C'est essentiel pour former une «dream team» capable d'assumer les enjeux à venir pour notre île et de faire preuve d'innovation. Il est un peu prématuré de vous donner les 51 noms qui composeront notre liste, comme il est prématuré d'évoquer avant d'avoir gagné comment et par qui les fonctions exécutives seront assumées. Ce que je peux vous dire c'est que je ne veux rien exclure. Ma priorité pour l'heure est de répondre aux attentes des Corses au travers d'un programme cohérent, ambitieux et partagé.

CAMILLE DE

Une ambition partagée

► Les Corses attendent des propositions. Ils veulent savoir et comprendre pour s'engager. Il est clair que le temps du débat est venu. Nous n'allons pas vous demander de sortir d'un coup de baguette magique votre projet "cousu main", mais quels sont les thèmes qui vous paraissent devoir accompagner votre entrée en campagne ? Quelle Corse voulez-vous pour demain ?

Dans notre monde moderne, les lignes bougent sans cesse et les années écoulées ont été riches d'enseignement. La crise nous a rappelé que nous devons renforcer les solidarités sociales, spatiales et intergénérationnelles. Le réchauffement climatique a imposé une nécessaire prise de conscience environnementale. Autant de préoccupations qui doivent guider l'action politique. Je souhaite avant toute chose une Corse prospère et fière d'elle-même, qui s'engage dans la voie d'un développement raisonné dans le respect de son identité, de son patrimoine et de ses valeurs, qui redonne espoir aux jeunes générations, qui retrouve sa dimension méditerranéenne tout en s'épanouissant dans la République. Pour atteindre cet idéal, je pense qu'il est grand temps de faire preuve d'audace, de ne plus avoir peur de l'innovation, de sortir des logiques de suivisme. Ces échéances doivent être celles de la maturité pour notre île.

► Le Président Nicolas Sarkozy manie volontiers l'ouverture aux idées et aux hommes... Avez-vous quelques idées sur ce qu'il vous est possible de faire dans ce domaine dans notre île ?

Comment ne pas adhérer à une stratégie dont le but est de dépasser les clivages au bénéfice de l'action ? Je vous rappelle que moi-même, en d'autres temps, j'ai pu mettre en pratique cette démarche, notamment lorsque j'ai ouvert le conseil municipal de Porto-Vecchio à mon adversaire politique de toujours, le regretté Denis de Rocca Serra. Tout est donc possible sur la base d'un projet commun en présence de personnes fiables et de bonne composition. «Le vrai politique, c'est celui qui sait garder son idéal tout en perdant ses illusions» : cette phrase de John Fitzgerald Kennedy illustre bien la modernité en politique où le volontarisme trouve son essence dans le pragmatisme.

► Si l'on regarde les années écoulées, quels sont les points forts qui ont marqué la mandature qui se termine ? Quelles évolutions vous paraissent indispensables ?

Malgré une majorité relative, nous avons pu, avec Ange Santini, trouver un terrain d'entente avec les groupes minoritaires sur des projets importants qui ont pour certains été adoptés à l'unanimité. Je pense à la langue, au patrimoine, au Plan de développement rural de la Corse ou encore au règlement de nombreux problèmes agricoles... Autant de dossiers que j'ai pu relayer auprès du Gouvernement en tant que parlementaire de la majorité. Les évolutions doivent se faire



DE ROCCA SERRA

e pour une Corse rassemblée



à mon avis au niveau de l'évaluation et de l'optimisation des politiques engagées. C'est une relation nouvelle à l'efficacité qu'il faut établir. Il me semble tout aussi opportun de revoir l'organisation de notre institution qui soit se doter d'une meilleure ingénierie financière, d'une fiscalité propre et de méthodes de travail rationalisées.

► ***Eu égard aux récentes pistes envisagées par le Président de la République pour élargir la majorité, notamment avec le PRG, croyez-vous toujours bénéficier du soutien de Nicolas Sarkozy ?***

Sans aucun doute. Au-delà de l'amitié, je sais que je peux compter sur son soutien, un soutien qu'il m'a renouvelé il y a quelques semaines lors de notre entrevue au cours de laquelle nous avons évoqué les grands chantiers d'avenir pour notre île. L'enjeu ne consiste pas à combattre tel ou tel parti ou courant politique, mais à prendre rendez-vous avec la Corse. Je me donne pour mission d'engager une démarche nouvelle en mesure de dépasser les divisions stériles et de construire un projet au service d'une ambition partagée pour une Corse rassemblée.

Mosaïcales du rire

5^{ème} édition

La cinquième édition des «Mosaïcales du Rire de Porto-Vecchio» va se dérouler du 17 au 19 septembre prochains. Les chevaliers du fiel, Agnès Soral, ou encore le comédien insulaire, Didier Ferrari, vont faire travailler les zygomatiques d'un public porto-vecchiaï toujours plus nombreux...



Depuis cinq ans, l'Office du Tourisme et la ville de Porto-Vecchio sont co-organisateurs avec «Philippe Delmas Productions» des Mosaïcales. Très vite, les Mosaïcales ont su se positionner au cœur du paysage culturel insulaire. Pour cette cinquième édition, le festival propose une programmation qui saura satisfaire un large public.



Pour la soirée d'ouverture le **JEUDI 17 SEPTEMBRE**,

c'est **Agnès Soral** qui ouvre le bal. Dans un registre - l'humour - où l'on ne l'attendait pas forcément, la belle blonde excelle. Se préparant à nous faire entendre un récital poétique «*Dans la joie du bon français*», la comédienne est des plus embêtées. Toutes deux touchées par un gros chagrin d'amour, son habilleuse s'est enfermée dans la loge et sa meilleure amie, menace, via le portable, de se suicider. Mais **Agnès Soral** ne croit plus au prince charmant. Sans y aller par quatre chemins, la comédienne va nous parler des hommes et de l'amour. Avec son humour assez proche des personnages de «*Sex and the City*», elle trace un portrait perspicace et plein de malice de l'état amoureux et de la misère affective... Chacune (comme chacun !) s'y reconnaîtra.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE, place aux **Chevaliers du fiel** qui viennent présenter leur nouveau spectacle «*La brigade des feuilles*». **Francis Ginibre** et **Eric Carrière** se transforment en employés municipaux qui sont des fonctionnaires plus vrais que nature ! Quand un employé municipal forme un jeune collègue à devenir titulaire... ce sont vos impôts locaux qui tremblent ! Fous rires, délires et surprises garantis !

700 000 SPECTATEURS !

Aili VARDAR

En alternance avec

Eric COLLADO

Le **CLAN** des **DIVORCÉES** EN TOURNÉE...



Une comédie franchement drôle. Des dialogues corrosifs et hilarants. Un excellent spectacle. Une pièce d'une irrésistible drôlerie.

Une comédie délectante de **Aili Vardar** Collaboration artistique Pascal LEGITIMUS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE, changement de style avec une pièce culte qui a déjà ravi pas moins de 600 000 spectateurs, «*Le clan des divorcées*». Cette comédie irrésistible met en scène trois femmes qui divorcent, **Stéphanie d'Humily de Malanpry**, une bourgeoise qui quitte un berger ardéchois, **Mary Bybowl**, une british un peu déléguée qui, elle, quitte un homme de plus et **Brigitte** la rurale qui elle aussi divorce. En assistant au **Clan des divorcées**, non seulement vous allez beaucoup rire mais surtout vous allez vivre un vrai moment de bonheur ! A voir absolument ! Alors, ne boudez pas votre plaisir car pendant trois jours, tous ces humoristes éclectiques vont transformer «*la cité du sel*» en «*capitale du Rire*» !

de Porto-Vecchio

Le concours des jeunes humoristes

Comme de coutume, les Mosaïcales de Porto Vecchio vont permettre aux jeunes humoristes de confronter leur talent grâce au concours organisé tous les ans. Tous les soirs, en première partie, ils viennent nous montrer l'étendue de leur talent.

Comme **Ali** qui présente son «**Seul en scène**», original et décalé. «*En général, quand on est petit, on veut devenir cowboy, pompier ou tigre, enfin surtout les garçons. Moi, quand j'étais petit, je voulais devenir une mouette pour m'envoler dans le ciel et voir mon quartier d'en haut. Parce que mon quartier c'est un pays merveilleux...* ». Un pays où les cultures et les dialectes se croisent et se mélangent, où les odeurs d'épices orientales côtoient celles des sauces tomates italiennes, un pays où en un quart d'heure on se fâche à mort puis on se réconcilie autour d'un verre. Ce brassage d'âmes, de tempéraments et de cultures donne lieu à des situations épiques, rocambolesques, farfelues qu'**Ali** nous dépeint avec tendresse, humour et poésie...



Deuxième à tenter sa chance, **Didier Ferrari*** nous invite à partager son univers, truffé de personnages attachants. Un spectacle drôle, poétique et touchant, un univers tendre et décalé. Il évoque une grand-mère corse, le métier de coiffeur, la dépression, un colocataire souffrant de tocs, une main qui parle... Il parle de **Didier Ferrari** bien sûr, mais la tendresse, l'humour et l'émotion qu'il porte en lui, tout comme les blessures de vie qu'il suggère, parlent de nous.

* A noter que **Didier Ferrari** se produira le 10 octobre prochain au **Palais des Congrès à Paris**.



Last but not least, le dernier des jeunes talents à concourir est **Jean-Lou Detapia** dit **Jean-Jacques**. Ce dernier a décidé de faire un spectacle de sa vie. Et la vie de **Jean-Jacques** « *c'est comme si la colombe de la paix se mangeait une vitre en plein vol* »... Un humour touchant et décapant qui fait l'unanimité. Trois spectacles travaillés où la mise en scène et l'écriture sont pensées pour satisfaire les spectateurs les plus exigeants... Qui sera le meilleur des trois ? Réponse samedi 19 septembre !

Renseignements: Porto-Vecchio : Office du Tourisme 04.95.70.09.58

SYNDICAP
IMMOBILIER

Avec mon Syndic,
La Gestion de ma copro,
C'est CARRÉ !

33, Rue César Campinchi - 20200 BASTIA
Tél : (33) 04 95 31 48 08

«Marchons dans le Cap»

Dimanche 20 septembre, à l'occasion de la Journée européenne du Patrimoine, la Communauté de Communes du Cap Corse, en collaboration avec quatorze des communes qui la composent organise «Marchons dans le Cap», une manifestation qui a pour but de faire découvrir ou redécouvrir richesses patrimoniales et capital naturel de chacun de ses villages en empruntant des chemins à thème.

En trois ans, La Communauté de Communes du Cap Corse a mis en place un important maillage de chemins : Sentier des crêtes, Chemin de Lumière, promenades thématiques dans les dix-huit communes ; ils permettent de découvrir le **Cap Corse** autrement.

Des marines jusqu'aux sommets, de vallée en vallée, du sud au nord et d'est en ouest, ces randonnées s'adressent à plusieurs publics : les marcheurs du dimanche, les familles, les passionnés d'histoire locale, les randonneurs plus sportifs.

Tous se retrouvent dans le plaisir de marcher et de partir à la rencontre du **Cap**, de ses patrimoines, naturels et culturels, matériels et immatériels.

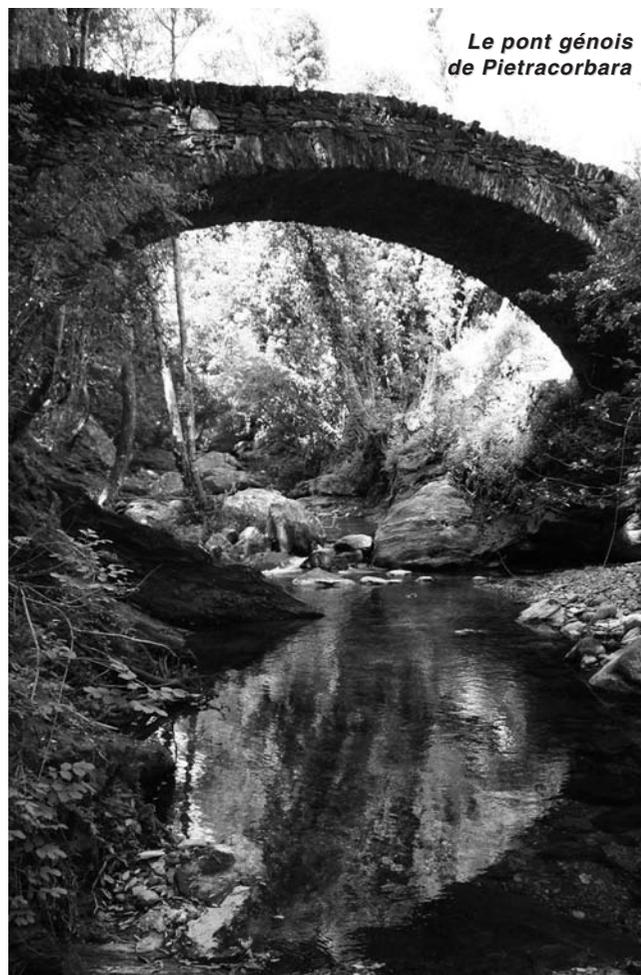
Le **Cap Corse**, plus que toute autre partie de l'île, est une «*montagne dans la mer*». Cette dualité mer-montagne, sur un espace aussi réduit, façonne le paysage et les hommes. Et l'histoire s'est écrite

dans cette géographie là. Tours de guet pour scruter l'horizon ; marines pour tirer de la mer de quoi se nourrir ; maisons des Américains et tombeaux somptueux qui signent la réussite sociale sur d'autres continents : le **Cap Corse** offre aux visiteurs des patrimoines originaux et multiples.

Ce sont ces patrimoines qui sont mis en valeur par ces promenades thématiques, une par commune (la **Communauté de Communes du Cap Corse** est composée de dix-huit communes). Elles s'intègrent au projet européen de «*l'Altra Isola : itinéraire de l'identité*».

Chaque chemin développe un thème : «*le sentier de l'eau vive*» à **Pietracorbara**, «*au bord du temps*» à **Rogliano**, les «*tours et détours*» à **Morsiglia**, les «*terrasses de la Marine*» à **Nonza** etc. Chaque balade s'inscrit dans un temps de

marque ne dépassant pas deux heures et dans un dénivelé inférieur à 400 m. «*Chaque parcours, souligne Pierre Chaubon, le Président de la Communauté de communes du Cap Corse, offre un échantillon de cette terre si singulière, corps primitif taillé de vallées et de sommets, de douces collines façonnées par les hommes et d'à-pics vertigineux. C'est cette micro-région que nous voulons por-*



Les rendez-vous de «Marchons dans le Cap»

Deux rendez-vous sont proposés le dimanche 20 septembre : c'est à 10h et à 15h au lieu de départ de chaque balade que les «marcheurs» pourront se retrouver...

Un guide accompagnera les marcheurs et commentera les particularités environnementales et patrimoniales du chemin. Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative de Macinaggio-Rogliano : **04.95.35.40.34**

Basta U Focu !

Composée d'hommes et de femmes issus de tous milieux, ayant décidé de s'unir et d'agir pour venir en aide aux sinistrés des incendies qui ont ravagé la Corse cet été, l'association « *Basta U Focu* », à travers la voix de sa présidente, notre consœur journaliste Maria Lanfranchi, partage la démarche qui l'anime.

Quelles sont les objectifs de l'associu «Basta U Focu» ?

L'association a pour but d'apporter une aide aux victimes des incendies qui ont eu lieu en Corse, en leur permettant, dans la mesure de ses moyens, de disposer des outils pour mettre en pièces le drame et repartir en avant la tête haute. Au-delà, bien sûr, il est hors de question pour nous d'oublier la première victime de ces incendies : notre écosystème. Et loin de nous l'idée de nous autoproclamer spécialistes en la matière. Par ailleurs, notre objectif consiste également à être un catalyseur de compétences et un fournisseur de moyens pour parvenir à une reforestation tant soucieuse du respect du paysage sylvoicole traditionnel corse que du fait d'éviter à l'avenir la replantation d'essences, véritables bombes à retardement, en cas de nouvelles mises à feu.

À travers le premier concert de solidarité que vous avez organisé le 21 août à Ajaccio, est-ce que cette notion de soli-

La solidarité au cœur



Maria Lanfranchi, présidente de l'associu « *Basta U Focu* » aux côtés de Bruno Maestracchi, commandant des pompiers, lors de la soirée solidarité qui a eu lieu le 21 août dernier à Ajaccio

La solidarité qui est au cœur de votre démarche a-t-elle trouvé son sens ?

Complètement. La présence d'un public très nombreux, d'artistes au cœur de la démarche et d'intervenants tels que la **Fiderazioni di u Riacquistu Economicu Suciari è Culturali (FRESC) di Corsica Vaddi à Paesi**, la **Municipalité d'Ajaccio**, celles de **Sartène** et de **Tavaco**, ainsi que des **sapeurs-pompiers de la Corse-du-Sud**, a permis de donner toute la dimension d'entraide et de solidarité que nous souhaitions. On peut dire que la soirée au **Casone** a été le symbole de cette solidarité retrouvée. Espérons que le prochain rendez-vous à **Bonifacio** soit couronné du même succès.

Quelles sont les prochaines actions que vous allez mettre en œuvre ?

L'une des étapes importantes de notre association est la signature prochaine d'une convention de partenariat avec la **FRESC «Insembi pà custrui»** dans la région **Taravo-Valinco-Sartenais-Alta Rocca**. La **Fédération**, représentée par **Paul-Jo Caïtucoli**, entend ainsi s'associer à notre association pour l'indemnisation des victimes, le reboisement des zones détruites et la prévention de nouveaux incendies. Car, «**Basta U Focu**» entend bien poursuivre son action au-delà de l'effervescence estivale et œuvrer pour un véritable développement durable.

RENDEZ-VOUS À BONIFACIO, CE SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Suite à un premier rendez-vous couronné de succès le 21 août dernier à Ajaccio, l'associu «**Basta U Focu**» continue à se mobiliser en faveur des **sinistrés du feu en Corse**. Aux côtés des **sapeurs-pompiers de l'Extrême-Sud**, cette nouvelle structure formée de bénévoles aussi solidaires que dynamiques, créera l'événement samedi 12 septembre à **Bonifacio**, au **stade de Musella**, avec tout d'abord du football et un match de gala qui verra la participation de plusieurs stars du ballon rond, parmi lesquelles **Jimmy Algerino**, **Ismaël Triki**, **Marco Simone**, **Frédéric Née**, **Tony Cervetti** ou encore **Pascal Olmeta**. Un événement d'envergure qui donnera lieu à une grande soirée culturelle avec à l'affiche notamment **Bruno Susini**, **Alain Abad**, **Jacques Culioli**, **Alba Nova**, sans oublier **I Mantini**. À noter aussi le soutien de **Franck Bruno**, scaphandrier professionnel, sauveteur en mer, sportif de haut niveau et président de l'association «**Bout de vie**».

Remerciements aux partenaires de l'opération : **Radio Alta Frequenza**, **CCM Airlines**, **Corsica Ferries**, le **SCB**, l'**ACA**, les **eaux de Zilia**, les commerçants de **Bonifacio** et de **Porto-Vecchio**, la **Mairie** et l'**Office Municipal du Tourisme de Bonifacio**.



Echéances électorales et réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales

2010 est une année électorale pour la **Corse** avec, comme enjeu majeur, le renouvellement des 51 conseillers de l'**Assemblée de Corse**, dirigée aujourd'hui par l'**UMP**. Les périodes électorales conduisent souvent à oublier l'essentiel, à savoir les réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales. La plupart des **Corses** se situent, aujourd'hui, en dehors de l'agitation politicienne, car ils ne comprennent plus les débats partisans. Or, l'élection régionale revêt en **Corse** une importance absolue, notre île disposant, depuis la loi du 13 mai 1991, d'un statut particulier au sein de la **République française**. Ce statut lui

confère davantage de pouvoirs que les autres régions métropolitaines. Ces pouvoirs ont été renforcés avec la loi du 22 janvier 2002. Une participation massive serait un signe fort envoyé aux élus, afin qu'ils n'oublient pas que leur mandat doit s'exercer au service de la **Corse** et de sa population. La **Collectivité Territoriale** reste le principal animateur économique de l'île, le premier investisseur. Elle contribue, pour une large part, à donner à la **Corse** les moyens de son propre développement en agissant sur les réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales. Il est donc essentiel que, pour les régionales de 2010, les **Corses** se mobilisent.



LE TOURISME

Moteur essentiel de l'économie insulaire

La fréquentation touristique de la **Corse** est passée de 500 000 touristes par an en 1970, un million en 1978, à 3,6 millions en 2009. Si le tourisme corse a connu, entre 1993 et 1996, une période de repli, le développement du flux touristique a nettement repris ces dernières années, malgré la concurrence mondiale. Selon les chiffres de 2005, fournis par **Economie corse**, «le tourisme représente aujourd'hui de 6 à 12% de l'emploi salarié (hors Etat et agriculture). La valeur ajoutée du tourisme s'élève à plus de 300 millions d'euros et représente près de 10% de la valeur ajoutée totale de la Corse». On note aujourd'hui, l'allongement de la saison touristique, avec un meilleur taux d'occupation durant les mois d'avril, mai et septembre, octobre. Il reste un important travail à faire pour attirer, tout au long de l'année, une clientèle plus nombreuse. La **Corse** dispose d'atouts considérables pour diversifier son offre touristique. Elle a aussi, et c'est nouveau, une population et les différents partenaires de l'île qui ont compris que le tourisme est bien le moteur essentiel de notre économie.



LA CORSE

L'impératif écologique et le logement social

La **Corse** a la chance d'être une île préservée. Il lui appartient de répondre, de façon rationnelle, à l'impératif écologique. L'écologie n'est ni une mode, ni le dernier endroit où peuvent se recycler les ex-gauchistes, ni le refuge de quelques «bobos» riches qui peuvent acheter des produits «bio» ou se faire construire des maisons «propres». Une expérience mérite d'être tentée en **Corse**, celle d'un logement social qui répond à l'impératif écologique. La commune de **Prunelli-di-Fiumorbu** souhaite construire des logements sociaux sur un terrain situé non loin du nouveau lycée, à l'entrée de la route de la mer. Pour le maire de **Prunelli**, **Pierre Siméon de Burchberg**, ce projet de logement social doit être exemplaire avec, comme ambition, un harmonieux compromis entre l'habitat, l'esthétique et le développement durable. La **Corse** peut et doit devenir une région pilote en matière de logement social. L'avenir de la **Corse** s'inscrit dans cet impératif écologique, afin de préserver son statut d'île belle et sauvage. Or, le logement social apparaît trop souvent comme une «verrue» sur le paysage et ceux qui vivent dans les **HLM** y perdent leur dignité. Un logement décent dans un lieu qui préserve ou améliore le cadre de vie : telle est la juste revendication des **Corses** les plus modestes, au moment où notre île connaît un boum immobilier sans précédent.



Plage de Calzarellu, à Prunelli-di-Fiumorbu

09

Société Titulaire d'un Office Notarial à Prunelli di Fiumorbo (Haute-Corse)
Me François GRIMALDI
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo le 28 août 2009, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : "VICTORIA"

Forme : Société Civile

Capital : Mille euros (1000,00 euros)

Siège : Lecci (Corse du Sud), Rond Point de Lecci, Chez Sud Bâtiment Travaux Publics

Objet : L'acquisition, par tous moyens, la mise en valeur, la gestion, l'administration, et plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, la construction, l'agrandissement, l'aménagement ou la réfection ou autres de tous biens et droits immobiliers, à quelque endroits qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières.

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou autres facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, réfection ou autres à faire dans la société et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Apports : Mille euros (1000,00 euros)
Parts sociales : 100 parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100 entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés en rémunération de leur apport

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Jean-Pierre Amate, demeurant à Saint Genis Pouilly (Ain), 15, B Chemin Fleury Flies

Exercice social : Commence le 1er janvier se termine le 31 décembre de chaque année

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale

Pour avis,
Maître François GRIMALDI,
Notaire.

08

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cauro du 02/09/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : CONCEPT-GOURMAND

Siège : Quartier Casa Mariano, 20117 Cauro

Objet : Traiteur, plats à emporter

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1200 euros

Gérance : Mme Sandrine Hélène, Abrial (épouse Prentignac), demeurant, Quartier Casa Mariano, 20117 Cauro

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

19

Société Titulaire d'un Office Notarial à Prunelli di Fiumorbo (Haute-Corse)
Me François GRIMALDI
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo le 3 septembre 2009, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : "REESE"

Forme : Société Civile

Capital : Mille euros (1000,00 euros)

Apports : Mille euros (1000,00 euros), en totalité en numéraire

Parts sociales : Cent (100) parts de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés en rémunération de leur apport

Siège : Lotissement d'Araso Sottanu, Lot 74, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio, (commune de Zonza), Corse du Sud, chez M. et Mme Amate.

Objet : L'acquisition, par tous moyens, la mise en valeur, la gestion, et plus généralement, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, construction, agrandissement, aménagement réfection ou autres de tous biens et droits immobiliers, à quelque endroits qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières.

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Ulrich Reese, demeurant à Dusseldorf (Allemagne), AM Scheidt 21 est nommé gérant pour une durée indéterminée

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés uniquement ; toutes les autres cessions sont soumises à agrément ; la décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale

Exercice social : Commence le 1er janvier se termine le 31 décembre de chaque année

Pour avis,
Maître François GRIMALDI.

29

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 juillet 2009 à Borgo, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : San Ornello Di Rasignani

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : Lot 109 Mare e Monte - 20290 Borgo

Objet : La construction, l'acquisition, la location, la vente en France et dans tous pays de tous biens immobiliers.

Capital social : 500 euros

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur EL BOUHALI Mohamed, demeurant Lieu dit Purettone ; 20290 Borgo

Immatriculation : RCS de Bastia

Pour avis,

13

P3
Société Civile Immobilière
au capital de 1000 Euros
Siège social : LIEU DIT MUGIOLERE
20100 GIUNCHETO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GIUNCHETO du 2 Septembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : P3,
Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : Lieu dit MUGIOLERE - 20100 GIUNCHETO

Objet social : L'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tout bien immobilier et de tout produit s'y rattachant,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1000 Euros,
Gérance : Monsieur Jean Luc PIERETTI, demeurant Lieu dit Mugiolere, 20100 GIUNCHETO

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

22

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 25/08/2009, avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière.

Dénomination : SCI PLATINE HABITAT
Siège : 230, rue d'E Cardelline, 20240 Ghisonaccia

Capital : 1000 euros apporté en numéraire divisé en 100 parts de 10 euros chacune

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et de tous terrains pour construire en vue de la location

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Antonelli Noëlle, demeurant, 230, rue d'E Cardelline, 20240 Ghisonaccia, est nommée gérante pour une durée illimitée

Immatriculation : RCS Bastia

18

VIA CORSA

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 500.000 euros
Siège : Lieu-dit Brancale
BP 51 - 20290 Lucciana
RCS Bastia : B 507 468 189

Suivant délibération du 17 juillet 2009, l'associé unique a nommé :

* en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la Société COREVAL, dont le siège est à Ajaccio (Corse du Sud), 15, Avenue Colonel Colonna d'Ornano, représentée par son associé signataire, Monsieur Alain Perret.

* en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, Monsieur André Abbo, demeurant, à Ajaccio (Corse du Sud), 11, Cours Général Leclerc.

Pour une durée de six exercices, y compris l'exercice en cours, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour avis, la gérance.

14

Cabinet FIDUCIAIRE DE NORMANDIE

Société d'Avocats
1, rue du Mesnil
Caen (Calvados)

REMALBO

Société par actions simplifiée
Au capital de 236.800 euros
Clos des Chênes
Route de Pietra Maggiore - 20260 Calvi
450 384 318 RCS Bastia

Suivant décision de l'associé unique en date du 31 août 2009, Monsieur Mathieu Bidegaray Navarron, demeurant professionnellement 41, rue Saint Augustin, 75002 Paris, inscrit près de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la Société AFIGEC, dont le mandat est venu à expiration.

Le Président,

21

EIB

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège : Résidence Madonna di a Serra
20260 Calvi
RCS Bastia : 505184861

Aux termes d'une décision du 31 juillet 2009, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 15.000 euros et de le porter ainsi à 30.000 euros, par la création de 100 parts nouvelles de 150 euros chacune.

- de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Alain Lecomte, né le 29 mars 1965 à Paris (75), de nationalité française, demeurant Collège Orabona, Quartier Donatéo, 20260 Calvi.

- de transférer le siège social, antérieurement fixé Avenue Sampieru Corsu, 20214 Moncale à Calvi, **Résidence Madonna di a Serra, 20260.**

Pour avis unique,

03

Cabinet BABLED FOATA PAGAND

Société d'Avocats au Barreau de Nice
57, Promenade des Anglais - 06000 Nice
Tél : 04 93 37 03 75

SCI SECIMMO

Société Civile Immobilière
Au capital de 304,90 euros
Siège : Les Pins Parasols
Bât. 1, Bd Benoîte Danesi
20200 Bastia
RCS Bastia : 382 657 120

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 1er septembre 2009, la Société NORD AUTO, Société par actions simplifiée, au capital de 152.450 euros, dont le siège social est à Furiani (Haute-Corse), RN 193, Imm. Gazzo, immatriculée au RCS de Bastia n°391 074 440 a été nommée à compter du 1er septembre 2009, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Georges Meoni, gérant démissionnaire avec effet au 1er septembre 2009.

Pour avis et mention,

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (APRÈS DÉCLARATION SANS SUITE)

FOURNITURES

Identification de l'organisme qui passe le marché

Statut de l'organisme :

Groupement de Communes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

Adresse : Mairie 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04 Télécopie 04 95 31 63 48

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur POLI Xavier

Description du marché

Objet du marché :

ALIMENTATION EN CARBURANT DES VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Type de marché :

Achat
Nomenclature – Classification CPV :
30163100-0 -

Caractéristiques principales :

Forme du marché : Marché ordinaire

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Durées :

Durée du marché ou délai d'exécution :

36 mois

Conditions relatives au marché :

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Conditions de participation :

Critères de recevabilité des candidatures

Capacité économique et financière

Référence professionnelle et capacité technique

Critères de sélection des candidatures

Capacité économique et financière

Référence professionnelle et capacité technique

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Prix des prestations 60 %

Valeur technique 40 %

Renseignements complémentaires :

LA VALEUR TECHNIQUE, COMPTE TENU DU FAIT QUE LE PARC AUTOMOBILE DE LA COLLECTIVITE ETANT MAJORITAIREMENT A CORTE, PRENDRA EN COMPTE LA PROXIMITE DU DISTRIBUTEUR AVEC LA VILLE DE CORTE

Procédures :

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Publications relatives à la même consultation : Néant

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 12 Octobre 2009 à 11:00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

2009-014A

Conditions particulières de retrait des dossiers :

- Modalités à observer pour l'obtention du DCE : DCE doit être demandé par télécopie uniquement

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Date d'envoi du présent avis : 07/09/2009

COMMUNE DE CERVIONE

Arrêtés N°59/2009 du 7 septembre 2009

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion,

Le maire de la commune de Cervione, chargée de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) informe la population : Qu'une enquête publique aura lieu du 25 septembre 2009 au 30 Octobre 2009, concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Cervione.

Madame Madeleine LANFRANCHI-LEBLANC, demeurant résidence « U Pianu » à Vezzani (20242) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du tribunal administratif de Bastia, et assurera une permanence en mairie de Cervione aux dates suivantes :

* Vendredi 25 septembre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 2 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 16 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 30 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de l'élaboration du plan local d'urbanisme pourront être consignées, sur les registres d'enquêtes déposés à la mairie de Cervione aux jours et heures d'ouvertures habituels des locaux. Elles peuvent être également adressés par écrit au commissaire enquêteur.

Le Maire de Cervione
Marc Antoine Nicolai



RESULTAT DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse
Direction Générale des Services Techniques
22 Cours Grandval BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité Territoriale.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

RN 198 / RD 37 - Aménagement du carrefour de Cruciata - Commune de Venzolasca

Type de marché et lieu d'exécution de livraison ou de prestation :

Travaux. Exécution.

Code NUTS FR832.

Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

RN 198 / RD 37 - Aménagement du carrefour de Cruciata - Commune de Venzolasca

Classification CPV : 45000000

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

SECTION IV : PROCEDURE

TYPE DE PROCEDURE :

Ouverte

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères :

1. * Valeur technique (Pondération : 60) décomposée en :

- 35 % pour les moyens humains et matériels ainsi qu'une note méthodologique d'organisation,

- 25 % pour la qualité des matériaux proposés...

2. * Prix (Pondération : 40)

Une enchère électronique a été utilisée : Non

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Publication (s) antérieure (s) concernant le même marché :

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2009/S52-074806 du 17/03/2009

SECTION V - ATTRIBUTION DU MARCHE :

Marché N°09.DGT.OO.034

Intitulé : RN 198 / RD 37 - Aménagement du carrefour de Cruciata - Commune de Venzolasca

Date d'attribution du marché : 2 juillet 2009

Nombres d'offres reçues : 9

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Groupement ADIBAT / SIMONPIERI STP

Mandataire : Société ADIBAT - 20213 Sorbo Ocagnano

Informations sur le montant du marché :

Valeur totale finale du marché : 499.660,38 euros TTC (TVA 8%)

Le marché est susceptible d'être sous-traité :

Oui, indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être

sous-traitée : Valeur 79.105,50 euros HT

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges
Bd Paul Peytral - 13282 Marseille Cedex 20

Introduction des recours :

Précisions concernant le (s) délai (s) d'introduction des recours :

- recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un

délai de deux mois suivant notification de la décision ;

- référé pré-contractuel effectué avant la conclusion du marché (art. L551.1 du Code de Justice Administrative).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse

Service des Affaires Juridiques - 22 Cours Grandval BP 215

20187 Ajaccio Cedex 1

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 2 septembre 2009

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : 09-DGT.OO.034

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse

Direction des Routes de Haute-Corse

Cellule Fonctionnelle - 8 Bd Benoîte Danesi - 20411 Bastia Cedex 9

Classification des produits :

* Travaux de construction

COMMUNE D'ALERIA

AVIS D'ATTRIBUTION

1/ Dénomination adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui a passé

le marché : Commune d'ALERIA - BP N°7 - 20270 Aléria

Tél : 04 95 57 00 73 - Fax : 04 95 57 07 74

2/ Objet du marché : Création d'une aire de jeux pour enfants

3/ Mode de passation du marché : Le présent marché sous la forme :

Procédure adaptée (article 28 du CMP)

4/ Attribution du marché : Le marché a été attribué à la Sté URBA 20, pour un montant de 36.581,00 euros HT

5/ Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion :

Le 09 septembre 2009

Le Maire, A. FRATICELLI.

Société Civile Professionnelle dénommée
**“Jean-François MATIVET
 et François Mathieu SUZZONI”**

Titulaire d'un Office Notarial
 Dont le siège est à Ajaccio, (Corse du Sud), 7, Cours Napoléon

Suivant acte reçu par Me Jean-François Mativet, notaire à Ajaccio, le 20 août 2009, enregistré au service des impôts des Entreprises le 2 septembre 2009, B° 2009/560, case n°1.

Il a été constaté qu'aux termes d'une délibération en date du 17 août 2009. Les associés de la SAS "MB AUTOMOBILES", au capital de 7000 euros, dont le siège est à Sarrola-Carcopino, Route de Caldaniccia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le N° 514 010 834. Ont décidé d'augmenter le capital de cette société de 7000 euros, pour le porter à 20.000 euros, au moyen d'un apport en numéraire de 7000 euros, effectué par les deux associés.

Etant ici, précisé qu'en vertu de l'article L.227-9 du Code de Commerce, il a été fait dispense du rapport du Commissaire au Compte.

Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :
 Les articles 7 et 8 des statuts étaient ainsi conçus :

Article 7 - Capital social :

Le capital social s'élève à Sept mille euros (7000,00 euros), il est divisé en soixante dix (70) actions de même catégorie, de cent euros (100,00 euros), chacune, numérotée se UN (1) à SOIXANTE DIX (70), intégralement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Article 8 - Apports en numéraires :

Les requérants font apport à la société, savoir :
 Monsieur Christian Jean-François MOURGUES, une somme en numéraire de Trois mille cinq cents euros (3500,00 euros)
 Monsieur Laurent Michel BABYLON, une somme en numéraire de Trois mille cinq cents euros (3500,00 euros)

Soit au total la somme de Sept mille euros (7000,00 euros), correspondant à soixante dix (70) actions souscrites en totalité et intégralement libérées.

TABLEAU RECAPITULATIF

Nature Associés	Apport en numéraire	Nombre de parts	Numéro des parts
Christian MOURGUES	3500,00 euros	35	1 à 35
Laurent BABYLON	3500,00 euros	35	36 à 70
TOTAL	7000,00 euros	70	1 à 70

Ladite somme de Sept mille euros (7000,00 euros) a été déposée à l'instant même à la comptabilité du Notaire soussigné, sur un compte ouvert au nom de la société en formation.

Le retrait de cette somme sera opéré par le Président sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Ils seront désormais rédigé comme suit :

Article 7 - Capital social :

Le capital social, formé par la réunion des apports ci-dessus constatés est fixé à Vingt mille euros (20.000,00 euros).

Il est divisé en 200 actions de 100 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 200, attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir :
 - A Monsieur MOURGUES : 100 actions de 100 euros chacune numérotées de 1 à 35 et de 71 à 135 ;
 - A Monsieur BABYLON : 100 actions de 100 euros chacune numérotées de 36 à 70 et de 136 à 200.

Article 8 - Apports en numéraires :

Les requérants font apport à la société, savoir :

I - Lors de la constitution de la société, il a été fait les apports suivants :

- Monsieur MOURGUES : 3500 euros
- Monsieur BABYLON : 3500 euros

Soit au total la somme de : 7000 euros

II - Lors de la présente augmentation de capital, il a été fait apport par les associés originaires, des sommes suivantes :

- Par Monsieur MOURGUES : 6500 euros
- Par Monsieur BABYLON : 6500 euros

Soit au total : 13.000 euros

III - Récapitulation des apports :

1. Lors de la constitution de la société : 7.000 euros
2. Lors de l'augmentation de capital : 13.000 euros

TOTAL des apports : 20.000 euros

Soit au total la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 euros), correspondant à deux cent (200), actions souscrites en totalité et intégralement libérées.

TABLEAU RECAPITULATIF

Nature Associés	Apports en numéraire	Nombre de parts	Numéro de parts
Christian MOURGUES	3500 euros 6500 euros	35 65	1 à 35 71 à 135
Laurent BABYLON	3500 euros 6500 euros	35 65	36 à 70 136 à 200
TOTAL	20.000 euros	200	1 à 200

Le retrait de cette somme sera opéré par le Président sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Notaire.

**FORCIOLI - CONTI
 VALLI - PINELLI**

Avocats au Barreau de Nice - 54, rue Giuffredo - 06000 Nice
 Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

**Cabinet de Maître
 Frédérique GENISSIEUX**

Avocat au Barreau de Bastia - 16, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
 Tél : 04 95 34 24 60 - Fax : 04 95 31 76 64

**LA MISE EN VENTE AUX ENCHERES
 PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT de deux pièces de 39,44 m² (Loi Carrez)
 sis à BASTIA, 16, Bd Paoli - 2, rue Fontaine Neuve**

ADJUDICATION

JEUDI 15 OCTOBRE 2009 A 11H00

Au Tribunal de Grande Instance de BASTIA
 Siégeant en son prétoire sis Rond-Point de Moro Giafferi

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Bastia.

Désignation : Sur le territoire de la commune de BASTIA, Les droits et biens immobiliers dépendant d'un immeuble sis à Bastia (Haute-Corse), 16, Boulevard Paoli et 2, rue Fontaine Neuve, cadastré à la section AN sous le numéro 276.

Savoir le Lot n°16 :

Deux pièces mansardées, 16, Boulevard Paoli, porte à droite en montant face à l'escalier. Ensemble toutes les parties communes dudit immeuble et du terrain sur lequel il est édifié, correspondant à la fraction d'immeuble ci-dessus désignée et non affectée à l'usage exclusif des autres copropriétaires dudit immeuble, tels que lesdits biens immobiliers existent avec tous droits y attachés sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix : 16.000 euros (seize mille euros), outre frais et droit et les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier), près le Tribunal de Grande Instance de Bastia, le 20 mai 2009 (09/00015). Ce cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Juge de l'Exécution près le TGI de Bastia.

Visite : Le Mercredi 7 octobre 2009 de 11h00 à 12h00.

Sous la conduite de la SCP FILIPPI - LECA - MARZOCCHI, Huissiers de Justice à la Résidence de Bastia, 35, Bd Paoli (04 95 55 00 80).

Il est inutile de prendre rendez-vous.

**AVIS DE MISE
 A DISPOSITION DU PUBLIC**

3ème parution.

EDF informe qu'il est mis à disposition du public le dossier relatif au projet de raccordement au réseau de transport d'électricité du poste d'évacuation d'énergie de la future centrale de production d'électricité de Lucciana (Haute-Corse).

Ce dossier comprend une notice d'impact, un résumé non technique ainsi que l'indication des personnes auprès desquelles peuvent être obtenues des renseignements sur le projet. Ce dossier sera mis à disposition du public à compter du 31 août 2009 jusqu'au 18 septembre 2009.

Pendant ce délai, un exemplaire du dossier sera déposé à la mairie de Lucciana - Résidence Canonica - et tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. Les observations sur le projet pourront être formulées sur un registre spécialement ouvert à cet effet.

**AVIS D'APPEL PUBLIC
 A LA CONCURRENCE**

DÉCLARÉ SANS SUITE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Statut de l'organisme : Groupement de Communes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

Adresse : Mairie 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04 Télécopie 04 95 31 63 48

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur POLI Xavier

Description du marché :

Objet du marché : ALIMENTATION EN CARBURANT DES VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

N°2009-012

Date d'envoi du présent avis : 04/09/2009

33

SCP ORTS ASSOCIES

Avocats au Barreau de Nice
15, rue Alexandre Mari - 06300 Nice

CIOULE SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Les Collines du Salario
Immeuble Le Collisée - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 398 960 708

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée CIOULE SARL, a décidé de transférer le siège social du "Les Collines du Salario", Immeuble Le Collisée, BP 871, 20000 Ajaccio, au "Résidence L'Orée du Bois", Bât. B, Avenue Noël Franchini, 20090 Ajaccio, c/o MEDIC*PHONE, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Gérance : Monsieur Pierluigi Vignuzzi, Via Tommaso Salvini, n°45, Rome (Italie).

11

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

Chef-Lieu de la Région Corse
et du Département de la Corse du Sud

Par jugement en date du 15/06/2009, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, a prononcé : Clôture pour insuffisance de l'actif (L.622-30) de :

SARL B.B.F.

Mezzavia Centre - 20000 Ajaccio

Enseigne : A.P.L LOCATION
RCS Ajaccio : B 412 147 944 - 97 B 108
Activité : Location de particulier à particulier
Immatriculation secondaire :
RCS Bastia : 98 B 81.

10

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

Chef-Lieu de la Région Corse
et du Département de la Corse du Sud

Par jugement en date du 15/06/2009, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, a prononcé l'interdiction de gérer pour une durée de cinq ans de :

Elkaim Jean Marc Gilbert

Lot Suraccedo - Cuttoli-Corticchiato
20167 Mezzavia

Gérant de la SARL B.B.F.
Enseigne : A.P.L LOCATION
RCS Ajaccio : B 412 147 944 - 97 B 108
Activité : Location de particulier à particulier
Immatriculation secondaire :
RCS Bastia : 98 B 81.

38

Aux termes de la délibération de l'AGE en date du 31 janvier 2009 de LA FELIBRE SCI - **Capital** : 762,25 euros - **siège social** : Av. Ch. Colomb, Rés. Caroline, Bât. A, 20260 Calvi - RCS Bastia 353 859 838, il a été décidé de transférer le siège social au **35 rue des Aires à Langlade (30980)**, ce à compter du 01 février 2009 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

27

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur GWOZDZ Jean-Pierre, né le 22 mai 1948 à Thiais 94320, demeurant, Résidence St Pierre Bât. A, Montessoro, 20600 Bastia, agissant en son nom personnel, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : GODART.

36

AUDISIO-ORNANO

Marie-Madeleine
Avocat
32, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Porto-Vecchio, du 06 août 2009, enregistré à Porto-Vecchio, RD le 04/09/2009, bordereau 2009/303, case n°1, il a été constitué la société ci-après :

Dénomination : "AUTO SELECTION CANONICI"**Forme** : Société à Responsabilité Limitée sous la forme unipersonnelle**Siège** : Porto-Vecchio, Route de Marina di Fiori, 20137**Objet** : La société a pour objet directement ou indirectement en France ou à l'étranger : L'achat, la vente en gros ou en détail, le parage, de tous véhicules d'occasions ou neufs, de tous engins et moyens de locomotion, de manutention ; La prise ou mise en location gérance de tous fonds de commerce exerçant les activités ci-dessus indiquées ; Et toutes opérations se rattachant à l'objet social.**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio**Apports** : Apports d'un montant de cinq mille 5000 euros, en numéraire libérés du cinquième de leur montant : La somme totale versée lors de la souscription s'est élevée à 1000 euros, la libération du surplus, soit la somme de 4000 euros, devant intervenir dans les 5 ans ou avant toute nouvelle souscription de parts sociales.**Capital** : Cinq mille 5000 euros divisé en (cinq cents) 500 parts sociales de dix 10 euros chacune, libérées du cinquième de leur montant.**Gérance** : Monsieur Romain, Jean, Jacques Canonici, demeurant à Porto-Vecchio, Chemin de Quenza, 20137, désigné aux termes des statuts pour une durée indéterminée.**Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés** : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis,
Le Gérant,
Romain CANONICI.

23

L.E.C.S

Siège : L.S.C.E
SARL au capital de 20 euros
Siège : Lieu-dit Licciola - 20129 Bastelicaccia
RCS Ajaccio : 507 769 768

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2009, la gérance de la Société à Responsabilité Limitée L.E.C.S, a décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Pitico, 20129 Bastelicaccia, au **Lieu-dit Licciola, 20129 Bastelicaccia**, à compter du 01/09/2009. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance.

12

SCP ROMBALDI FORT-BARTOLI

Notaires Associés à AJACCIO (20000)
2, Avenue de Paris, Résidence Diamant III

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale N° 41 parue dans le présent journal du 3 septembre 2009, concernant la durée de la Société à Responsabilité Limitée SICIBIA.

IL FALLAIT LIRE : 40 années à compter de son immatriculation au R.C.S.**ET NON** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S, comme il a été indiqué par erreur.

Le reste sans changement.

39

Aux termes de la délibération de l'AGE en date du 31 janvier 2009 de LA SCI STELLA DI MERIA - **Capital** : 61.500 euros - **siège social** : Av. Ch. Colomb, Rés. Caroline, Bât. A, 20260 Calvi - RCS Bastia 440 358 513, il a été décidé de transférer le siège social au **35 rue des Aires à Langlade (30980)** ce à compter du 01 février 2009 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

37

SARL PRESTIGE CONCEPT

Au capital de 6600,00 euros
Siège : Lieu-dit Archiquadra
20137 Lecci
RCS Ajaccio : 504 427 592 00010

RECTIFICATIF A LA MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Dans l'avis de modification de la SARL Prestige Concept, 21, du journal N°6275 du 31/08/09, il a été mentionné que le procès-verbal était le 16 juillet. **Hors il fallait lire** : Avec effet le 15 mai 2009.

Pour avis,
La gérante.

45

RONDINARA LOISIRS S.A

Société Anonyme
Au capital de 375.000 euros
Siège : Lieu-dit "Rondinara"
20169 Bonifacio
343 148 276 RCS Ajaccio

Du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2009, il résulte ce qui suit :

- M. Ange Lucciani, qui demeure à Bonifacio (20169), Chiova d'Asino, a été nommé Directeur Général en remplacement de M. Stéphan Luciani, qui demeure à Porto-Vecchio (20137), Bocca d'Oro, et qui a été nommé Directeur Général Délégué.

- Le mandat d'administrateur de la Société SADCAR a pris fin.

32

SELARL DU GOLFE

SELARL au capital de 45.734,71 euros
Siège : Immeuble Saint Antoine
Avenue Georges Pompidou
20137 Porto-Vecchio
391 186 426 RCS Ajaccio

Suivant PV de l'AGE des associés en date du 30/07/2009, il a été :

- pris acte de la démission de M. Santini Jean de ses fonctions de co-gérant ;

- de transformer la société en Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau. Il n'a pas été apporté de modification à l'objet, au siège social, ni à la durée, le capital social reste fixé à 45.734,71 euros. La dénomination sociale sera "SELAS DU GOLFE" ;

- décidé de nommer en qualité de Président M. Deldique Hervé demeurant à Porto-Vecchio (20137), 222, Marina di Fiori ;

- décidé de nommer en qualité de Directeur Général M. Margheriti Bernard, demeurant à Porto-Vecchio (20137), Pianelli ;

- décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la Société KALLISTE REVISION COMPTABLE, SARL sis à Bastia (20600), Parc Technologique de Bastia, ZAE d'Erbaolo, immatriculée au RCS de Bastia sous le N° 343 744 991 et en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant M. Pronesti Ange, demeurant à Borgo (20290), Lieu-dit Paterno, RN 193. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bastia.

35

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
Siège : Résidence Le Desk
Rue Paratojo - 20200 Bastia
RCS Bastia : N°B 662 054 188

AVIS

Par acte sous seing privé en date du 29 juillet 2009, TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence Le Desk, rue Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia, sous le n° B 662 054 188, a décidé de proroger la durée de la convention de sous-location gérance avec la Société CESARINI-FAZZINI, SARL au capital de 7500 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le N°498 952 951, exploitant le fonds de commerce de station service sis à Moriani, sous l'enseigne "TOTAL MORIANI", jusqu'au 31 octobre 2011.

En conséquence et pendant toute la durée de la convention de sous-location gérance, la SARL CESARINI-FAZZINI, exploitera ledit fonds de commerce pour son compte personnel et à ses risques et périls et demeure seule responsable vis-à-vis de tous tiers, lesquels ne pourront exercer aucun recours contre la SNC TOTAL CORSE, du fait des engagements souscrits par la SARL CESARINI-FAZZINI, conformément à la Loi du 20 mars 1956.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET
www.infogrefe.fr

L'information légale sur les entreprises

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINITEL **3617 infogrefe**PAR TÉLÉPHONE **0 899 70 22 22**

1.349€ TTC/appel + 0,337€ TTC/mn

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Dénomination : SCI KYRN IMMOBILIER

Capital : 1000 euros apport en numéraire
Siège : Chez Mme Morazzani Thérèse, U Campu, 20218 Venzolasca
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : M. Pascal Beveraggi, né le 21 mars 1966 à Bastia, demeurant, route de Monticelli, 20220 Ile-Rousse

Immatriculation : Au RCS de Bastia
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apports, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la localisation de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit aux moyens de ses capitaux propres, capitaux d'emprunts, ainsi que l'octroi à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, susceptible d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

LMC CONSULTANTS INTERNATIONAUX TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 août 2009, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 01/09/2009, de "Villa Le Jardin d'Alice, Partine, 20200 Santa Maria di Lota", à, "Résidence Le Calendal, 13, Avenue du Mont Joli, Appt n°6, 1er étage, 06110 Le Cannet".

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
M. Alain Charles, demeurant Villa Le Jardin d'Alice, Partine, 20200 Santa Maria di Lota, demeure gérant.
Les modifications seront enregistrées au RCS de Cannes.

Le gérant,
A. CHARLES.

CREATEURS D'ENTREPRISE ABONNEZ-VOUS

VOUS SEREZ
MIEUX INFORMÉS
6 MOIS = 32 EUROS
1 AN = 42 EUROS

L'INFORMATEUR CORSE
TEL : 04 95 32 04 40
FAX : 04 95 32 02 38

Maître SEFFAR Jean-Pierre

Avocat - Résidence Paoli - 22, rue César Campinchi - 20200 Bastia

VENTE AUX ENCHERES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :
Sur la Commune de **SAN MARTINO DI LOTA** (Haute-Corse)
Dans un ensemble immobilier dénommé Résidence Alivettu, cadastré Section AB N°256, les lots savoir :

- LOT 58 : Un studio au 2ème étage et les 137/10.000èmes
- LOT 51 : Une cave au 1er étage et les 3/10.000èmes
- LOT 93 : Un parking au rez de jardin et les 121/10.000èmes

Occupation : Biens occupés par un locataire
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia (Haute-Corse)

LE JEUDI 08 OCTOBRE 2009 A 11 HEURES

Mise à prix :
LOT UNIQUE.....Cinquante mille euros (50.000 euros)
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BASTIA sous le N°09/00010.

COMMUNE DE CAMPANA AVIS D'ATTRIBUTION

Dénomination et adresse de la collectivité qui a passé le marché :
Commune de CAMPANA - 20229

Tél : 04 95 35 85 87
Télécopie : 04 95 35 85 87

Objet du marché : Restauration et l'embellissement de la place de l'Eglise et travaux annexes jusqu'à la fontaine

Mode de passation du marché : Le présent marché est passé sous la forme adaptée, il est soumis aux dispositions des articles 28 et suivants du CMP

Attribution du marché : Le marché a été attribué à l'Entreprise SNC CASTAGNICCIA MACONNERIE - Pour un montant TTC de 95.475,99 euros

Date d'envoi à la publication : Le 09 septembre 2009

Le Maire,
Marie-Josée GRIMALDI

ATHLETISME..... COURSE PÉDESTRE

LA 20ÈME ÉDITION DE « A PAOLINA »

Comme tous les ans, depuis 20 ans, le troisième samedi de septembre, se déroulera, « l'une des 50 plus belles courses du monde », selon « Jogging International », celle qui conduit les coureurs de l'Ile-Rousse à Morosaglia, soit une distance de 70 kms.

Cette belle épreuve d'endurance, organisée par l'association «Course A Paolina», la Mairie de l'Ile-Rousse et l'A.S.P.T.T Ajaccio, est devenue le classique incontournable du mois de septembre, conjuguant l'effort et la mémoire historique sous le haut patronage de la Mémoire de Pasquale Paoli, fondateur de la Ville d' Ile-Rousse et natif de Morosaglia !

Inscriptions, date limite, le jour même, le samedi 12 septembre 2009 ou, auprès de l'Association Course A Paolina, 6 rue Fesch, 20090 Ajaccio. Tél./Fax : 04.95.21.15.58.

Droits d'inscription : 30 euros individuelle, 100 euros pour équipe de 4, 180 euros pour équipe de 8 et 60 euros pour RUN N'BIKE.

Un grand moment pour les participants et les organisateurs, à partager par tous.

A VENDRE

Appartement de 3 pièces 60 m²
Cours Napoléon, face à la poste
1er étage sans ascenseur
Habitable immédiatement
Cuisine équipée
Isolation thermique et phonique
Chauffage individuel au gaz
Antenne parabolique individuelle
Immeuble ravalé, digicode

Faibles charges : 30 euros par mois

Prix : 180.000 euros
Contact : 06 12 03 44 34

DONNE COURS PARTICULIER

ECONOMIE GENERALE
ECONOMIE D'ENTREPRISE

TOUT NIVEAU JUSQU'AU
BAC G ET SES

S'ADRESSER :
06 03 43 80 37

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LOCAMEDICAL
FORME : Société à Responsabilité Limitée

SIÈGE SOCIAL : Hameau de Castellane, 20230, San Nicolao

OBJET : Location de matériel médical et paramédical à des professionnels de santé ainsi qu'à des particuliers

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 500 euros

GERANCE : Mr SIMONPAOLI Gilles, demeurant Hameau de Castellane, 20230, San Nicolao

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MANOSQUE

Prononce de la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire sans activité (L631-15-II et L641-1.III) par jugement en date du 07.07.09.

Location Villas Résidence SARL
Immeuble Le Rochas - 04400 Pra Loup
RCS Manosque : 429 689 912

Liquidateur : Me Lageat Anne - 9173 rue Berthelot, BP 101, 04100 Manosque

Ets Secondaire : Les Marines de Bravone, 20230 Linguizzetta.

RCS Bastia : 2007 B 269.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°17, parue dans l'Informateur Corse Nouvelle, semaine du 26 juin au 2 juillet 2009, N°6271, concernant la cession du fonds de commerce de papeterie-parfumerie-tabac-journaux exploité à Bastia (20200), "Flor di Macchia", Toga.
Il fallait lire : La prise de possession a été fixée au 01/07/2009.
Et non : Au 01/06/2009

Pour avis,
Me Alexandre SANTONI,
Notaire à Bonifacio.

B.F.M.A

SARL - Biguglia 20620 - Route d'Ortale

Suivant un acte sous seing privé en date à Biguglia, le 7 septembre 2009, enregistré à SIE pôle enregistrement de Bastia, le 7 septembre 2009, bordereau 2009/944, case n°5, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : B.F.M.A

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège : Biguglia (20620), Route d'Ortale
Objet : Toutes opérations mobilières et immobilières et notamment l'achat de tous terrains, la création et l'aménagement, le lotissement de ces terrains, la construction, la reconstruction, la transformation, la mise en location de ses biens et la vente.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia

Capital : Mille euros (1000,00 euros)

Apports : Numéraire uniquement
Gérant : Monsieur Luiggi Multari, demeurant à Biguglia (20620), Route d'Ortale

Cession de parts : Soumises à agrément

Pour insertion, le gérant.

Maître Yves LEANDRI, notaire associé
membre de la Société Civile Professionnelle
**“Yves LEANDRI et Jacques
BRONZINI de CARAFFA,
Notaires Associés”**

Titulaire d'un Office Notarial dont le siège
social est à Bastia (Haute-Corse),
1, rue Luiggi Giafferi, soussigné

Suivant acte reçu par Yves Leandri,
notaire à Bastia le 03 septembre 2009,
enregistré à : SIE Pôle enregistrement
de Bastia le 07 septembre 2009, borde-
reau 2009/949, case n°1, contenant :
CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Par : La Société dénommée LILIMARIA,
Société à Responsabilité Limitée au
capital de 800,00 euros, dont le siège
social est à Bastia (20200), FRANCE, 3,
rue Jean Casale, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de la Ville de Bastia est identifiée sous
le numéro SIREN 493304174.

Au profit de : La société CAFE BASTIA,
Société à Responsabilité Limitée au
capital de 1000,00 euros, dont le siège
social est à Bastia (20200), FRANCE, 3,
rue Jean Casale, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de la Ville de Bastia et identifiée sous le
numéro SIREN 513402982.

D'un fonds de commerce de "sandwi-
cherie salon de thé confiserie glacier
vente sur place et à emporter de boissons
première et deuxième catégorie", exploité
sous l'enseigne "CAFE CASALE", sis à
Bastia (H.C.), 3, rue Jean Casale, for-
mant le lot n°36.

Moyennant le prix de : Cent mille
euros (100.000,00 euros)

Entrée en jouissance : Le 3 septembre
2009

Les oppositions seront reçues à l'étude
de Me Y. Leandri, sise à Bastia,
(20200), 1, rue Luiggi Giafferi, où domi-
cile a été élu à cet effet, dans les dix
jours suivant la dernière en date de la
présente insertion et de la publication
au BODACC.

Pour unique insertion, le Notaire.

CHANGEMENT DE NOM

Madame GWOZDZ Solange, Pauline,
Eugénie, née le 03 décembre 1945 à
Thiais 94320, demeurant, Villa Domi-
nique, Lieu-dit Monserato, 20200 Bastia
agissant en son nom personnel,
dépose une requête auprès du Garde
des Sceaux à l'effet de substituer à son
nom patronymique celui de : GODART.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans
l'Informateur Corse du 04/09/2009,
concernant la Société SARL VILLA
VERDE.

Il fallait lire : L'assemblée générale du
24/07/2009.

- 15, Bis Rue César Campinchi, 20200
Bastia.

Réimmatriculation au RCS de Bastia.

ANTONA CASALONGA HOLDING

Société Civile au capital de 25.000 euros
Siège : Lieu-dit Rotajolo
Lotissement Altu Mare
Agosta Plage - 20166 Porticcio
RCS Ajaccio : 497 565 739

L'AGE du 20 juillet 2009 a décidé de
modifier la dénomination sociale de la
société par la suppression du terme HOL-
DING. La dénomination de la société
devient "ANTONA CASALONGA".
L'article 3 est modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de
Commerce d'Ajaccio.

La gérance,



RESULTAT DE MARCHE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité Territoriale de Corse

Correspondant :
Direction Générale des Services Techniques
22 Cours Grandval BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1

Adresse(s) internet : <http://www.corse.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Annonce N°19. B.O.A.M.P 65 A du 2 avril 2009

**Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la
concurrence :** 09.DR2A-03

Objet du marché : RN 196 - PR 93+980 - Reconstruction d'un mur de soutènement

Type de marché de travaux : exécution

CPV - Objet principal : 45000000

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés
ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%

- Valeur technique, décomposée comme suit : 20% en moyens en matériel, person-
nel et technique mis à disposition pour satisfaire les obligations du cahier des
charges ; 20% en technicité et mise en oeuvre des différents ateliers du chantier :
40%

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du marché ou du lot :

Numéro du marché ou du lot : 9-DGT-MA-024, RN 196 - PR 93+980 - reconstruc-
tion d'un mur de soutènement

Nom du titulaire / organisme : SARL FRANCIS LOPEZ, Route de la Foce, 20100
Sartène

Date d'attribution du marché : 21 août 2009

Nombre total d'offres reçues : 3

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accords sur les mar-
chés publics de l'OMC :** Oui

Précisions concernant le (s) délai (s) d'introduction des recours :

- recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un
délai de deux mois suivant notification de la décision ;

- référé pré-contractuel effectué avant la conclusion du marché (art. L551.1 du Code
de Justice Administrative).

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours :**

Collectivité Territoriale de Corse
Service des Affaires Juridiques
22 Cours Grandval BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1

Date d'envoi du présent avis : 4 septembre 2009

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Eléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : 09-DGT.MA-024

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse - D.G.S.T

Direction des Routes de la Corse du Sud
22, Cours Grandval - BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1

Classification des produits :

* Travaux de construction

COMMUNE DE CERVIONE

Arrêtés N°60/2009 du 7 septembre 2009

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion,

Le maire de la commune de Cervione, chargée de l'élaboration du plan de zonage
et d'assainissement (PZA) informe la population :

Qu'une enquête publique aura lieu du 25 septembre 2009 au 30 Octobre 2009
concernant l'élaboration du plan de zonage et d'assainissement de la commune de
Cervione.

Madame **Madeleine LANFRANCHI-LEBLANC**, demeurant résidence « U Pianu » à
Vezzani (20242) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Prési-
dent du tribunal administratif de Bastia, et assurera une permanence en mairie de
Cervione aux dates suivantes :

* Vendredi 25 septembre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 2 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 16 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione

* Vendredi 30 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de l'élaboration du
plan de zonage et d'assainissement pourront être consignées, sur les registres d'en-
quêtes déposés à la mairie de Cervione aux jours et heures d'ouvertures habituels
des locaux.

Elles peuvent être également adressés par écrit au commissaire enquêteur.

Notre Site :
www.corse-information.info

B. LEONELLI

Avocat
40, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 69 67 - Fax : 04 95 32 79 15

“Société LOULO.MA”

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5000 euros
Porté à 1.405.000 euros
Siège : 35, Bd Paoli, 20200 Bastia
RCS Bastia : N°501 960 868

D'une assemblée générale extraordinaire
en date du 27 août 2009, il résulte que
le capital social a été augmenté de
1.400.000 euros par voie d'apport en
nature par M. Filippi Jean-Louis, de 500
actions et Mme Marie Thérèse Sébas-
tiani épouse Filippi de 2 actions soit au
total 502 actions détenues dans le capi-
tal de la SAS SEFICO, au capital de
502.000 euros, dont le siège social est
à Biguglia (20620), Zone Industrielle de
Tragone, immatriculée au RCS de Bas-
tia sous le numéro 326 203 783.
En conséquence, les statuts ont été
modifiés comme suit :

Article 6 - Apports :

Ancienne mention :

Apports en numéraire : 5000 euros

Total des apports : 5000 euros

Nouvelle mention :

Apports en numéraire : 5000 euros

Apports en nature : 1.400.000 euros

Total des apports : 1.405.000 euros

Article 7 - capital social :

Ancienne mention : Le capital social
est fixé à 5000 euros, il est divisé en
500 parts sociales de 10 euros chacune
Nouvelle mention : Le capital social
est fixé à 1.405.000 euros, il est divisé
en 140.500 parts sociales de 10 euros
chacune

Le dépôt légal sera effectué au Greffe
du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le gérant.

SCP ORTS ASSOCIES

Avocats au Barreau de Nice
15, rue Alexandre Mari
06300 Nice

ARTICIOCCHÉ

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Les Collines du Salaro
Immeuble Le Colisée
20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 398 960 708

Aux termes d'une délibération en date
du 20 mars 2009, l'assemblée générale
extraordinaire des associés de la Société
à Responsabilité Limitée ARTI-
CIOCCHÉ, a décidé de transférer le
siège social du "Les Collines du Salaro",
Immeuble Le Colisée, BP 871, 20000
Ajaccio, au "Résidence L'Orée du
Bois", Bât. B, Avenue Noël Franchini,
20090 Ajaccio, c/o MEDIC'PHONE, à
compter de ce même jour, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.

SARL CAFE DES PALMIERS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 240.000 euros
Siège : 7, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia
RCS Bastia : B 388 388 167

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du
02.09.2009, Monsieur Henri Sisco,
demeurant, 67, route du Front de Mer,
20200 Miomo, a été nommé gérant, à
compter du 02.09.2009, en remplace-
ment de Mlle Marie Negri, gérante non
associée décédée le 13.08.2009.
L'article 9 des statuts a été modifié en
conséquence.

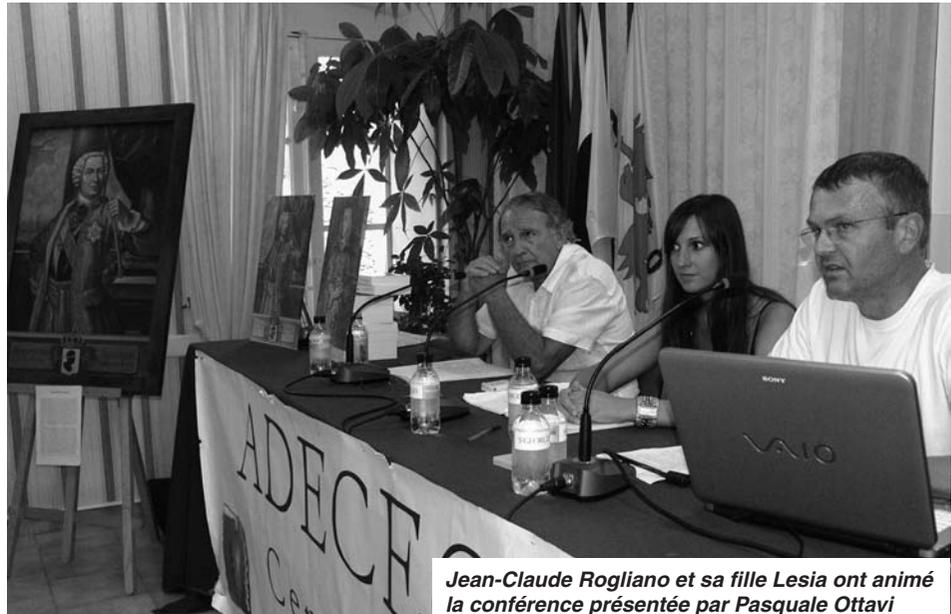
RCS : Bastia

Pour avis,

L'histoire du roi de Corse

Revisitée par Jean-Claude Rogliano et sa fille Lesia

C'est un duo inédit - pour une conférence qui le fut tout autant - que l'Adecec a proposé en invitant Jean-Claude Rogliano et sa fille Lesia pour parler de Théodore de Neuhoff, premier Roi de Corse. Conférence qui était aussi le cadre d'une séance de dédicaces du tout dernier ouvrage de Jean-Claude Rogliano, «Les mille et une vies de Théodore, roi de Corse», un roman édité chez JC Lattes et distribué par DCL.



Jean-Claude Rogliano et sa fille Lesia ont animé la conférence présentée par Pasquale Ottavi

Jean-Claude Rogliano vit dans son village **Carchetu** en **Orezza**, dans les **Tours de Tèvola** une forteresse du treizième siècle qu'il a reconstituée avant d'en faire le décor de son premier ouvrage, **Le berger des morts (Mal'Concilio)**, publié chez **France-Empire**. Chanté par **Jean-Paul Poletti**, dansé par **Marie-Claude Pietragalla**, ce roman en est à sa quatrième publication. Il est aussi l'auteur de quatre films de la série **Légendaires**, produits par **Pierre Dumayet** qui, diffusés sur **Antenne 2**, (en 1976) sont les premiers à donner de la **Corse** une image jusque-là occultée : celle d'un peuple avec son histoire, sa langue, sa culture, son humour, ses passions, ses révoltes et ses rêves.

Avec sa fille **Agnès** il publie chez **France-Empire**, en 1997, un ouvrage sur les **Contes et légendes de Corse**.

Après son premier voyage humanitaire, au moment du soulèvement du peuple roumain, il écrit **«Visa pour un miroir»** dans lequel il décrit l'épopée du convoi insulaire qui le conduit jusqu'au **Giù**, une vallée perdue dans un pays livré au chaos (publié aux **éditions du Rocher**).

Le documentaire de **Daniel Peressini**, **«Corse - J'ai été militant clandestin»**, dont il a réalisé l'enquête, et diffusé dans le cadre des **Documents du dimanche** sur **France 2**, a obtenu, dans le cadre du festival du film insulaire de **Groie** où étaient présentés trois cents films venus du monde entier, le trophée **«L'île d'argent»**.

Ayant subi à deux reprises une spoliation immobilière perpétrée avec la complicité de magistrats, **Jean-Claude Rogliano** écrit, et publie chez **Stock** en 2002 **«Justice en Corse»**. Un ouvrage qui révèle à quel point la justice insulaire est

malade de ses juges. Dans un prochain ouvrage qui en constituera la suite il retracera les incroyables rebondissements provoqués par sa publication.

Dans un tout autre registre, il coécrit avec son épouse **Danielle** **«Recettes Corses de nos grands-mères»** paru en 2008 aux **éditions C.P.E.**

Sa dernière parution, **«Les mille et une vies de Théodore, Roi de Corse»**, figure parmi les vingt ouvrages d'auteurs d'expression française du bassin méditerranéen nominés pour le **Prix Méditerranée**.

Ce roman, tissé sur la toile historique du règne éphémère de **Théodore de Neuhoff** en **Corse**, a été le support de la conférence présentée à **Cervioni**, dans une salle communale où l'**Adecec** avait pris soin de faire figurer le portrait du souverain, peint par le peintre bastiais **Hector Filippi**. Toile exposée au musée de l'**Adecec** dans la pièce dédiée à **Théodore**.

Entre l'histoire et la légende, de faits historiques en faits romancés, **Jean-Claude Rogliano** et sa fille **Lesia**, auteur d'un mémoire sur le sujet, ont revisité le règne d'un roi extrêmement controversé. Un roi venu du froid, aventurier sans nul doute. Mais il n'en était pas moins **ROI**. En instaurant la liberté de conscience, en donnant naissance à une monarchie constitutionnelle, en établissant la séparation des pouvoirs, de tous les souverains qui régnaient en **Europe**, aussi éphémère fût-il, il avait été le plus éclairé.



Un public acquis aux conteurs et curieux d'histoire.

CERVIONI : Les journées du tourisme durable

Les journées du tourisme durable sont organisées le **samedi 26** et le **dimanche 27 septembre 2009** à **Cervione**. Au programme le **samedi 26 septembre** à 18 heures à la mairie, une conférence débat sur le thème des sports de pleine nature animée par **Claude Ceccarelli**. Le **dimanche 27 septembre** 2 sorties sont programmées, une randonnée au départ de **Cervione** au tarif de 10 euros par personne, ainsi qu'une excursion en **Castagniccia**, à la découverte de la région au tarif de 35 euros par personne.

Renseignements et réservations :

Association Castagniccia Mare e Monti Scupertu
Lot "E Mure" - 20221 Cervione
www.identita.fr - contact@identita.fr / Tel: 06 83 29 51 25



PRUNELLI-DI-FIUMORBU

Les activités de l'école de Tennis du Fiumorbu TC, située sur les installations sportives de **Morta** à **Prunelli di Fium'orbu** reprennent le **mercredi 16 septembre**. C'est à partir du 7 septembre que vos inscriptions seront prises tous les jours de 17 heures 30 à 19 heures 30. Notez par ailleurs que le moniteur du club tiendra une permanence le **samedi 12 septembre** de 10 heures à 12 heures 30 et de 17 heures 30 à 19 heures 30.



ALTIANI : Rallye découverte

L'association **Campà in Altiani** met en place le **samedi 19 septembre** un rallye découverte. Le départ est prévu à 9 heures 30 à **Altiani** et le retour vers 18 heures pour la remise des prix et un apéritif. Il vous est demandé de prévoir un pique-nique. Les renseignements et les inscriptions se prennent au **06 16 96 73 66** ou au **04 95 44 01 31**. La participation est fixée à 5 euros par personne, et le circuit est gratuit pour les enfants.



CONCA / SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

Permanence de la mutuelle générale

La **Mutuelle Générale de la Corse** met en place des permanences ponctuelles à **Conca** et **Sainte Lucie de Porto-Vecchio**, assurées par **Jeannine Susini** dans les mairies des villages mentionnés ci-dessus. Pour obtenir les dates et horaires des prochains rendez-vous, appelez le **06 70 13 40 46**. Mail : portov@mgcorse.fr



USCIOLU BACINU : 66^{ème} anniversaire des combats de la libération

L'association du souvenir des combats du tunnel d'**Usciolu Bacinu**, l'**ANACR** et les amis de la résistance commémoreront à la date du 13 septembre le soixante-sixième anniversaire des combats de la libération de la **Corse** contre les forces italiennes et allemandes. C'est à 10 heures 30, à la stèle, que les derniers combattants et leurs familles convient les élus et la population à cet hommage rendu aux résistants disparus.



PROPRIANO : Exposition d'Enrico Valenti

Du **samedi 29 août** au **samedi 19 septembre**, l'artiste **Enrico Valenti** expose ses œuvres dans la **Galerie Fronti Di Mare**, avenue **Napoléon III**, aux docks 5. Ce peintre diplômé del **Liceo Artistico di Carrara** et élève du peintre **Pelliccia** vous propose de découvrir son univers de paysages d'Italie et de sa terre d'adoption, la **Corse**.



AREGNO : Cantine scolaire du RPI Aregno- Cateri

Pour bénéficier du service de cantine scolaire pour l'année scolaire 2009-2010, les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école d'**Aregno** jusqu'au **vendredi 18 septembre**, de 9 heures à 14 heures. La cantine fonctionne depuis le **jeudi 10 septembre**.



SOTTA : Ramassage des ordures

Le maire du village vous informe qu'à partir du mois de septembre, les ordures ménagères seront ramassées tous les **mardis** et **vendredis**.



MONACIA D'AULLÈNE : Rentrée scolaire

Le maire vous informe qu'après la rentrée scolaire qui s'est déroulée le **10 septembre**, et la perception des tickets de cantine et de garderie en date du **8 septembre**, la perception des tickets de cantine de vos enfants se fera les **deux premiers jours** du mois, à compter du **1^{er} octobre**.



PONTE-LECCIA : Atelier de peinture

L'association «**Don d'artistes**» propose des ateliers de peinture à l'huile. **Matilde** vous reçoit et vous guide tous les **mercredis** de 14 heures à 16 heures pour les adultes et de 16 heures 30 à 17 heures 30 pour les enfants à partir de 6 ans. Rendez-vous le **mercredi 16 septembre** à l'ancienne école, côté salle des fêtes. Pour obtenir plus d'informations contactez le **06 87 72 23 69**.



VESCOVATO : Tests à la fumée

Sur les réseaux des eaux usées sont opérés depuis peu des tests à la fumée. Ils se termineront fin **octobre 2009**. A titre d'information, la fumée utilisée est sans danger et se dissipe rapidement. Par conséquent il n'est pas nécessaire d'alerter les pompiers si vous apercevez des dégagements de fumée dans ou à proximité de votre habitation.



PIETRALBA : Société de chasse

Il a été décidé suite à la réunion du bureau que l'ouverture de la chasse au perdreau serait différée de quinze jours par rapport à la date officielle. Les personnes extérieures à la commune peuvent se procurer des cartes à l'année au prix de 150 euros en vente au bureau de la société.



LEZZA : Cours de Danse rétro

Chaque **jeudi**, le **golf de Lezza**, route de **Bonifacio**, propose des cours de danse rétro, tango, passo, rock et valse. Renseignements au **06 19 45 36 08**.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Les Habits neufs de Napoléon

Écrit par Jacques-Olivier Boudon,
Président de l'Institut Napoléon

Les livres sur Napoléon ne manquent pas, le personnage de l'Empereur exerçant encore une étrange fascination sur les historiens ou les hommes politiques. Le livre de Jacques-Olivier Boudon a le mérite de l'originalité, puisqu'il s'intéresse au mythe napoléonien. La quatrième de couverture s'ouvre sur une série de questions qui montrent toute l'ambiguïté du mythe : «La France contemporaine aurait-elle honte de Napoléon ? Pourquoi a-t-elle si modestement salué le bicentenaire du Consulat et de l'Empire ? D'où vient le malaise, lorsqu'on évoque l'épopée napoléonienne dans la presse et les manuels scolaires ?» Le paradoxe est évident : Napoléon reste une référence essentielle dans notre mémoire collective, mais s'il est revendiqué par certains, il est aussi rejeté par d'autres.

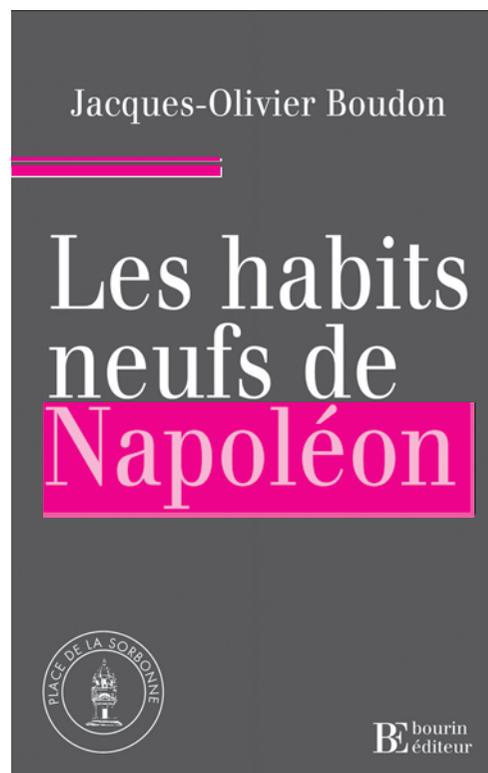
Professeur à la Sorbonne, titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution et de l'Empire, depuis 2003, Jacques-Olivier Boudon va alors s'attacher à démontrer que «les Français entretiennent un rapport particulier avec la mémoire napoléonienne» dans un essai qui montre ce que représente Napoléon aujourd'hui. Le Chapitre 1 analyse «le quasi-silence de l'Etat français à l'occasion du bicentenaire de la victoire d'Austerlitz, le 2 mai 2005». Pourquoi ce silence ? Selon Boudon, la République entretient toujours une relation conflictuelle avec l'Empire et elle témoigne peu de sympathie pour Napoléon. Et lorsque des comparaisons sont faites entre des hommes politiques contemporains au pouvoir, - Jacques Chirac ou Nicolas Sarkozy -, et l'Empereur, c'est aussitôt pour dénoncer de supposées dérives dictatoriales. On lira, en particulier, le dernier chapitre «Napoléon en politique» pour comprendre combien la figure de Napoléon inquiète les commentateurs politiques. L'auteur analyse les comparaisons qui sont faites entre Sarkozy et Napoléon (p. 143), tout en montrant les limites d'une telle comparaison qui, pourtant, continue à s'imposer à la fois pour son volet positif, - l'énergie et la volonté de réforme -, et son volet négatif, -le retour à un ordre autoritaire pour ceux qui cher-

chent à nous convaincre que nous vivons aujourd'hui, en France, sous une dictature et dans un état policier. Une chose est indéniable : la force du mythe napoléonien, malgré le déclin progressif de ce mythe dans l'opinion publique. En 1948, lors des premiers sondages publiés en France sur les personnages historiques préférés des Français, «Napoléon triomphe avec 32% des suffrages, devant Henri IV et Jeanne d'Arc qui rallient chacun 11% ». Mais, « en 1980, de Gaulle arrive largement en tête avec 19,5% des suffrages », Napoléon est deuxième avec seulement 13%. En 1987, de Gaulle est encore en tête dans ce type de sondage, renforçant sa position avec 22 % des suffrages, le deuxième est François Mitterrand avec 10%, Napoléon ne recueillant plus que 9%. Désormais, les Français préfèrent les personnages contemporains. A la veille de l'an 2000, Napoléon retrouve la deuxième place derrière de Gaulle, Napoléon et de Gaulle symbolisant une France forte. Pour Boudon, la popularité de Napoléon s'explique par l'énergie que dégage le mythe. Napoléon reste, aux yeux des Français, un mythe exemplaire. Pour les spécialistes, Napoléon incarne sûrement, et je partage cet avis, la figure paradoxale d'un Empereur républicain. Ne se présente-t-il

pas lui-même comme l'héritier de la Révolution ? Il est, en tous les cas, «celui qui a réussi à consolider l'œuvre de la Révolution [...] tout en mettant fin aux excès qu'elle avait suscités». Napoléon n'est-il pas, avant tout, l'homme des grandes réformes du Consulat et de l'Empire ?

Aujourd'hui, en période de crise, le mythe napoléonien retrouve toute sa vitalité, car Napoléon incarne au plus haut point, comme de Gaulle, la figure de «l'homme providentiel». Mais ni Napoléon, ni de Gaulle, ne sont des «hommes providentiels». Leur mérite se situe, au contraire, dans la conduite d'une action réfléchie et volontaire, qui vise à doter la France d'institutions solides. Napoléon parlait de «masses de granit» sur lesquelles devait reposer l'équilibre de la société française. Il s'agit de l'ensemble des réformes voulues par Napoléon, entre 1800 et 1808, du Concordat au Code civil, pour faire entrer la France dans la modernité. Napoléon ne déclarait-il pas, lors de son exil à Sainte-Hélène : «Ma vraie gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles, Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil» ?

Jacques-Olivier Boudon, *Les Habits neufs de Napoléon*, Bourin éditeur, mai 2009, 178 p., 18 euros.



Vide-Grenier au bénéfice de l'Eglise

La fin de l'été semble propice au délestage d'un certain nombre d'ustensiles et d'objets divers. Et pour une bonne œuvre c'est encore plus valorisant.

Ainsi, sur la place de l'Eglise et au bénéfice de l'église paroissiale, une équipe de bénévoles, animée par Thérèse VITTORI, invite-elle à un vide-grenier, à partir de 9 h 00.

De plus amples renseignements : 04.95.74.60.39.

A la population de Casalabriva peuvent se joindre, dans la meilleure des convivialités les maires des villages alentour et même de plus loin.

Notre journal souhaite un franc succès à cette initiative.

Nous aurons, par ailleurs, l'occasion de présenter dans notre prochaine édition le programme des festivités de la Saint-Michel, le 29 septembre 2009.



PORTES OUVERTES RENAULT ENTREPRISES DU 10 AU 14 SEPTEMBRE



RENAULT KANGOO EXPRESS COMPACT GÉNÉRIQUE dCi 70

7 990 €⁽¹⁾ - 1 000 €⁽²⁾

SOUS CONDITION DE REPRISE

SI VOTRE VÉHICULE A PLUS DE 10 ANS

www.entreprises.renault.fr

RENAULT, N°1 DES VENTES AUX ENTREPRISES⁽³⁾.

(1) Nouveau Renault Kangoo Express Compact Générique dCi 70 au prix remis de 7990€ HT. Soit une remise de 2610€ HT et la prime à la casse Renault de 1000€ HT sous condition de la reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans destiné à la casse, par rapport au tarif maximum conseillé n° 2179 du 15/07/2009 de 11600€ HT. Offre non cumulable valable du 01/09/2009 au 30/11/2009, réservée aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocole) dans le réseau Renault participant. Consommation mixte (l/100 km) : 5,3. Émissions CO₂ (g/km) : 140. (2) Dans la limite de la mesure gouvernementale annoncée le 04/12/2008, pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse. (3) Renault n° 1 des ventes aux entreprises avec 27,5% de part de marché Flottes VP-VU en France à fin juin 2009 - Source AAA.

Ouverture dimanche 13 selon autorisation préfectorale.



DORIA AUTOMOBILES S.A.S

Av de la libération - Lupino - 20600 BASTIA Tél : 04 95 30 13 00

Casatorra RN 193 - 20620 BIGUGLIA Tél : 04 95 58 95 10

www.doria-auto.fr

FÊTE DU SPORT

Sous le signe du sport pour tous

La conférence de presse qui s'est tenue à la Communauté d'Agglomération de Bastia, le mardi 8 septembre 2009, à partir de 11H15, sous la présidence de Monsieur Emile ZUCCARELLI, a permis à la presse locale et régionale d'avoir un éclairage nouveau sur la portée de l'événement que constitue, désormais, tous les ans, «La Fête du Sport», véritable vitrine des diverses activités sportives pratiquées dans l'agglomération, et espace de rencontres, d'échanges et de convivialité par excellence entre les «politiques», les administratifs et les acteurs du sport !



Une vitalité reconnue et qui s'affiche sur la **place Saint Nicolas de Bastia**, en attendant de s'élargir sur d'autres sites de la ville tant la demande, chaque année, devient plus forte,

pour y participer.

Le sport s'est installé au cœur de la population. Les installations s'améliorent considérablement.

La volonté politique de faire bouger les choses en ce domaine est indéniable. Mais, comme le soulignait le Président, **Emile ZUCARELLI**, «il reste encore à faire» et la fête du sport est aussi l'occasion d'une large prise de conscience de ce qui est et de ce qu'il convient encore de mettre en œuvre pour répondre toujours plus et encore mieux aux exigences des usagers.



Mourad AMDOUNI, l'exemple...

L'athlète de l'**Athlétic Jeunes Bastia**, **Mourad AMDOUNI**, qui a participé au dernier **Championnat du Monde** à **Berlin**, sera l'invité vedette de l'édition 2009 de la **Fête du Sport**, à **Bastia**. La **Communauté d'agglomération de Bastia** a montré l'exemple en la matière en prenant le relais de la municipalité de **Zonza**, en aménageant pour **Mourad** les conditions d'un entraînement optimal.

On peut mesurer, dans les faits, combien une telle mesure s'avère d'importance, avec en contrepartie un impact médiatique certain pour notre région.



PHOTO : STEPHANE KEMPAIRE / DPPF

A Settimana

38^{ème} semaine de l'année

du 11 au 17 septembre 2009

Les fêtes : le 11, Adelphe - le 12, Apollinaire - le 13, Aimé - le 14, Croix Glorieuse, Materne - le 15, Roland - le 16, Edith - le 17, Renaud.

L'info insolite

On n'arrête pas le progrès !

Afin d'éviter les pertes humaines militaires américaines sur les routes parsemées de mines, notamment en **Afghanistan**, le général de blindés **Rick Lynch** indique qu'il «devient urgent de déployer des véhicules terrestres sans homme», tout comme il existe des avions sans pilotes. A quand des armées sans soldats ?

Des études à l'étranger

Depuis son lancement il y a vingt ans, **Erasmus** a permis à deux millions d'étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans un autre pays de l'**Union**. Une mobilité étudiante précieuse sur le marché de l'emploi. L'**Europe** veut étendre ce programme et prévoit qu'en 2020, un jeune diplômé sur deux devrait avoir accompli partiellement ses études dans un autre pays. Parmi les premiers pays choisis en 2008-2009, l'**Espagne** demeure, comme depuis plusieurs années, la destination préférée des étudiants (27.831). Viennent ensuite la **France** (20.503), puis l'**Allemagne** (17.801). Quant aux pays qui ont envoyé le plus d'étudiants à l'étranger, l'**Allemagne** vient en tête (23.553) suivie de l'**Espagne** (23.107) et de la **France** (22.556).

Sécurité routière

Faute d'avancées significatives sur ce plan de la sécurité, la **Commission européenne** menace de rendre obligatoire dans les voitures un système automatisé d'appel d'urgence en cas d'accident. La mise en appli-

38^{esima} settimana di l'annu

da u 11 a u 17 settembre

E feste : u 11, Ghjuvan. Gabriellu - u 12, Pullinariu - u 13, Vineriu - u 14, Esaltazione di a Sta Croce - u 15, A Madonna di i dulari - u 16, Ciprianu - u 17, Culomba. Rubertu.

cation de ce système était prévue pour fin 2009, mais les **Etats** n'en ont pas tenu compte, et ce système n'est à ce jour opérationnel dans aucun des 27 pays de l'**UE**.

Sauver les abeilles

Au **Royaume-Uni**, selon des chiffres officiels, le nombre des abeilles a baissé de 10 à 15%. En conséquence, les autorités ont lancé un appel destiné à encourager les citadins à installer des ruches dans leur jardin, voire sur leur balcon. Une ruche en plastique, d'installation facile, va être proposée au public à un prix plus que raisonnable, toujours selon les promoteurs de l'initiative.

L'ACTU DANS LE RETRO

- **Le 12 septembre 2003**, **Stéphanie de Monaco** épousait civilement **Adam Lopez Peres**, un artiste de cirque.

- **Le 13 septembre 2002**, le président **Bush** laissait une dernière chance à l'**ONU** de régler le cas des armes de destruction massive. Si **Saddam Hussein** n'obtempérait pas, les **USA** attaquaient seuls l'**Irak**.

- **le 14 septembre 1961**, en **Espagne** on célébrait les fiançailles du prince **Juan Carlos de Bourbon**, prétendant au trône, et de la princesse **Sophie de Grèce**.

- **Le 15 septembre 2003**, dans un discours du porte-parole du gouvernement **Sharon**, **Tel-Aviv** n'excluait pas l'élimination physique de **Yasser Arafat**.

- **Le 17 septembre 2002**, incarcéré depuis le 22 octobre 1999, **Maurice Papon** (92 ans), condamné à dix ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité, était libéré compte tenu de son état de santé.

VAGABONDAGE

Je suis très heureux des récentes **Soirées Lyriques de Bastia**. La ville de **Vezzani** et **Luccioni** ne pouvait rester longtemps sans... voix.

Histoire vraie : cela se passe à **Bastia** il y a de nombreuses années. Un organisateur de spectacles fait venir la chanteuse **Yvette Giraud**, vedette en vogue.

Son agent confirme par télégramme : "Arrivons demain avec orchestre... Cablez..."

Et le lendemain on pouvait lire sur les murs de **Bastia** cette affiche : "Gala avec Yvette Giraud et son orchestre Cablez".

On peut être excellente cavalière, avoir disputé les **Championnats d'Europe**, et, néanmoins, aimer le bon vin. C'est à "La mer à boire" à **Saint Florent** que j'ai rencontré **Patricia Ribet** qui succombait au plaisir de **Dionysos** pour se régaler d'un **Patrimoine** signé **Yves Leccia**. Bonne Corse, jolie **Patricia** !

Je vais vous conter cette "Stufoletta" à moitié en français, à moitié "in lingua mustrale". Cette nuit dans un hôtel fut pour ce client un véritable chemin de croix. L'hôtelier : *Allo a vete passatu una bella notte ?*
- *Zottu ghiera pienu di puce...*
- *A no poi ci n'era una e l'aghiu tumbata...*
- *E bè eranu parecchie à l'in-terru...*

Daprès "Paris Match", en **Espagne**, **Laetizia Casta** a été élue la femme la plus séduisante de l'été devant **Monica Bellucci** et **Milla Javovitch**.
E viva **Lumiu** !

Toussaint Lenziani



BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

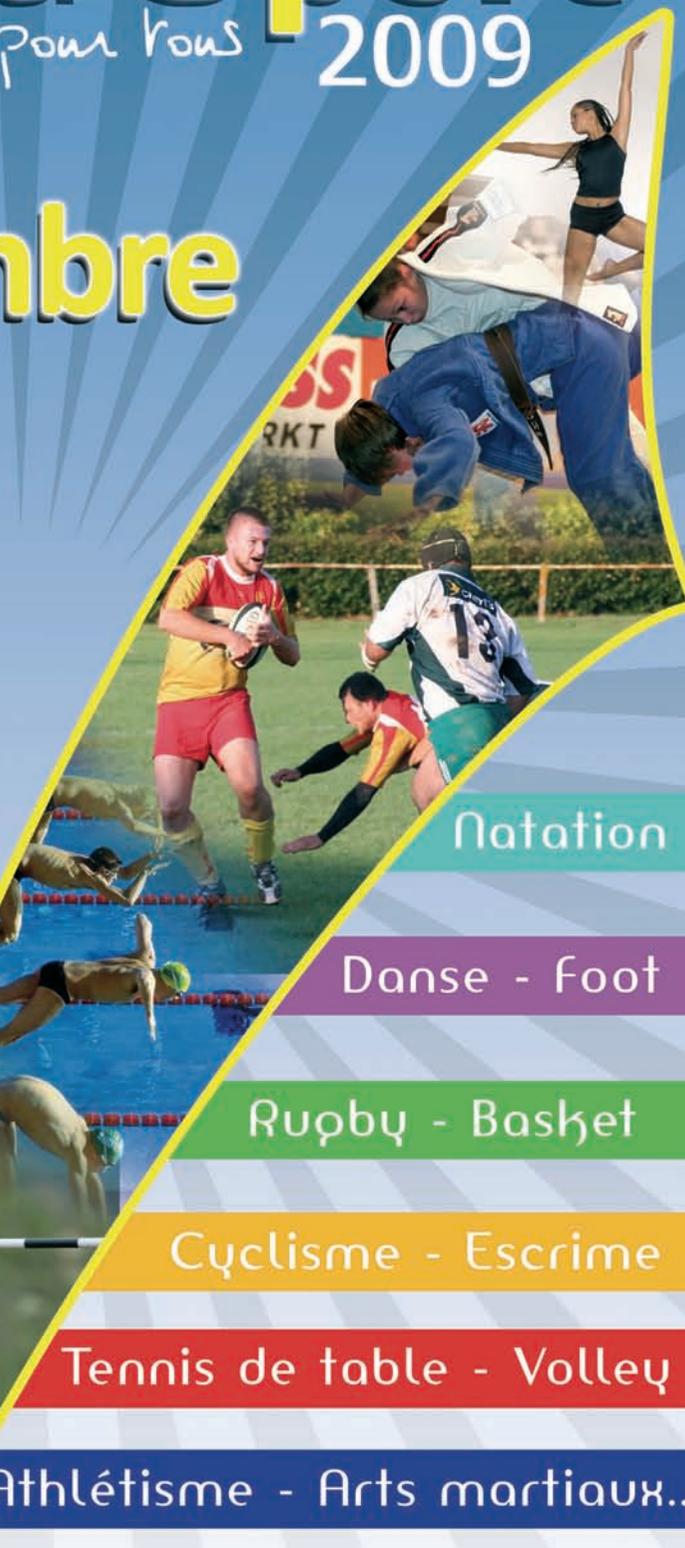
E-mail : redaction@informateurcorse.com

PLACE SAINT NICOLAS - BASTIA

Fête du Sport

La passion du sport pour tous 2009

13 septembre



Notation

Danse - foot

Rugby - Basket

Cyclisme - Escrime

Tennis de table - Volley

Athlétisme - Arts martiaux...



Communauté d'Agglomération de Bastia

Bastia - Furiani - San Martino di Lota - Santa Maria di Lota - Ville di Pietrabugno

journées du patrimoine 19 et 20 septembre 2009



LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

VOUS INVITE A DECOUVRIR SON EXPOSITION

LE FUTUR CENTRE DE CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE

SES CONFERENCES, CONCERTS ET ANIMATIONS *entrée libre*

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Corse - 22 cours Grandval - Ajaccio - 04 95 10 98 02/19 - www.corse.fr

■ 19 / 20 sept. 10 h-18 h : exposition "LE FUTUR CENTRE DE CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE"

■ 19 sept. 16 h : conférence "Le projet du Centre de Conservation Préventive du Patrimoine Mobilier"

■ 20 sept. 15 h : conférence "Le projet architectural du Centre"

■ 19 / 20 sept. 10 h-12 h : diffusion de courts-métrages sur les processus de restauration d'objets mobiliers

■ 19 / 20 sept. 10 h-12 h / 14 h-18 h : interventions sur deux œuvres du patrimoine corse par un conservateur-restaurateur

■ 20 sept. 17 h : découverte d'un répertoire musical napoléonien inédit des XIX^e et XX^e siècles, écrit et composé par des corses

Musée de la Corse - La citadelle - Corte - 04 95 45 25 45

■ 19 / 20 sept. 10 h-20 h : exposition "NAPOLEON ET LA CORSE"

Direction du Patrimoine de la CTC - Villa Ripert - 1 cours général Leclerc - Ajaccio - 04 95 10 98 02/19

■ 19 / 20 sept. 10 h-12 h / 15 h-18 h : ateliers d'arts plastiques sur la restauration pour tout public

Mairie de Calvi - Salle des fêtes - rue Albert 1^{er} - 04 95 65 16 67

■ 19 / 20 sept. 10 h-12 h / 14 h-18 h : exposition "LE FUTUR CENTRE DE CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE"

Sites archéologiques d'Aleria et de Cauria - 06 29 57 09 52 *réservation conseillée*

■ 19 / 20 sept. 9 h 30-10 h 45 / 11 h 15-12 h 30 / 14 h-15 h 15 / 15 h 45-17 h :

ateliers pédagogiques : l'archéologie préhistorique et antique de la Corse et le travail de l'archéologue sur le terrain avec fouilles factices

préservons notre patrimoine mobilier
tenimu à contu u nostru patrimoniu mubigliariu

